

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9 h
Officiel: mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

TRAMELAN

A peine sorti du pétrin, un nouveau cadavre à son actif

L'ex-boulangier et écrivain de Tramelan, Stéphane André Augsburgers a encore frappé, en publiant son septième roman, à nouveau un polar, après un détour du côté du romantisme qu'il s'était accordé avec *Comme un Ange sans ailes*, publié en feuillets dans le Journal du Jura. L'ouvrage s'intitule *Montre en main* et a été publié par les éditions du Raimeux à Crémises. Il s'agit cette fois d'un récit haletant qui plonge ses racines dans l'horreur de la Shoah.

Un polar ancré dans la région

«J'aime raconter des histoires dans des décors que je connais, ce qui me permet d'être précis dans mes descriptions, et je me base toujours sur des faits qui me sont personnellement connus avant de me lancer dans l'écriture de la fiction,» déclare le boulangier désormais retraité et donc écrivain à plein temps.

Et cet ancrage régional a l'air de plaire, puisque ses livres se vendent comme des petits pains, surtout dans l'Arc jurassien.

Son éditeur actuel, Cédric Roos précise que les romans d'Augsburgers qui ont paru précédemment chez l'éditeur français Edilivre puis aux éditions du Roc à Saint-Imier se sont vendus à environ 500 exemplaires chacun. Ce qui est un très bon résultat, puisque les ventes

moyennes en Suisse romande, tous types d'ouvrages confondus, se situent en dessous de cette barre des 500. Il espère donc que la success-story d'Augsburgers se poursuive avec son septième roman.

L'histoire de *Montre en main* se déroule entre Bienne, Epalinges et Berlin. Elle a comme toile de fond les horreurs du régime nazi et les compromissions de l'industrie suisse avec l'Allemagne de Hitler avant et pendant la Seconde Guerre mondiale. Au cœur de l'intrigue, on découvrira les secrets peu avouables de la firme horlogère biennoise Alpha. L'enquête est triple. D'abord, il s'agit de celle d'un orphelin de la Seconde Guerre mondiale, qui cherche à savoir comment ses parents ont disparu en déportation. Un détective privé mandaté par l'actuel patron de la marque horlogère recherche, lui, les traces du passé peu clair de l'entreprise durant les années de guerre. Enfin la police prend le relais pour tenter d'élucider les causes d'un accident qui pourrait bien être un meurtre. Originalité du récit: cette mort suspecte ne survient que vers la fin du roman.

L'inspiration de départ vient du père de l'auteur, qui connaissait bien l'industrie horlogère, puisqu'il était fabricant de bracelets de montre, et de l'histoire de sa famille qui a gardé les

blessures de membres disparus dans les camps de concentration.

Elémentaire, mon cher Augsburgers!

L'auteur explique ainsi sa passion pour l'écriture d'énigmes policières: «Depuis très jeune, j'ai été fasciné par les romans policiers et j'ai dévoré tous les grands classiques, de Conan Doyle à Agatha Christie, en passant par Simenon, qui a d'ailleurs droit à un clin particulier dans *Montre en main*. Je suis quelqu'un de très cartésien. Il faut que mes scénarios soient logiques, que tout puisse s'expliquer. Et j'attache une grande importance à la fin de mes histoires. J'ai horreur des récits qui finissent en queue de poisson, en laissant le lecteur dans le doute.»

Telle une mécanique horlogère bien rodée, l'énigme de *Montre en main* entraîne le lecteur au fil des trois enquêtes, malgré quelques redites qui freinent un peu le cours du récit.

Pas de syndrome de la page blanche

Malgré le fait que la période du covid a suscité de nombreuses vocations littéraires et que les éditeurs croulent sous les manuscrits d'une foule de nouveaux auteurs et malgré la pénurie de papier qui oblige les imprimeurs à y réfléchir à

deux fois avant d'imprimer un ouvrage, Stéphane André Augsburgers est déjà en train d'écrire son huitième roman, *Le rôdeur de Chindon*, encore une histoire qui se déroulera, comme son titre l'indique, dans la région. Et qui sera à nouveau publiée par les éditions du Raimeux.

«L'édition de romans est vraiment une activité que nous poursuivons par plaisir. Il est bien clair que ni l'éditeur ni l'auteur ne peuvent en vivre,» précise Cédric Roos.

«Bien sûr, maintenant j'ai plus de temps pour me consacrer à l'écriture. Mais depuis que j'ai commencé à écrire sérieusement en 2014, j'ai toujours réussi à le faire, même lorsque je travaillais au comptoir de ma boulangerie. J'ai cette faculté de pouvoir écouter deux conversations à la fois et de pouvoir me concentrer sur deux activités différentes en même temps,» commente Augsburgers, dont la plume n'est donc pas prête de se tarir.

Une séance de dédicace de *Montre en main* est prévue le samedi 18 décembre à la librairie Tschan de Tramelan. D'autres séances devraient suivre dans les bonnes librairies de l'Arc jurassien où le roman est en vente.

| t/

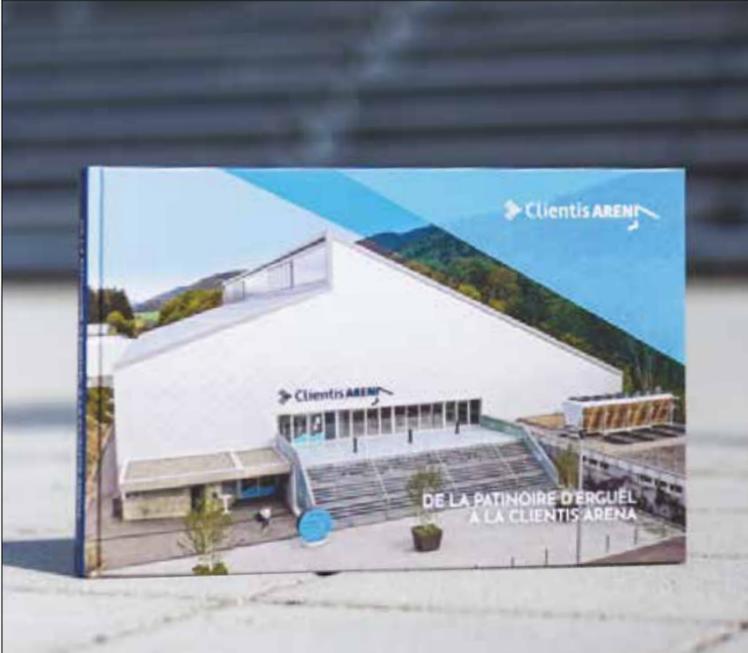
SOMMAIRE

Un nouvel emplacement ... pour l'EcoPoint de Sonceboz	4
Les ponts sous la loupe Alternative recherchée à Courtelary	8
Comme un goût d'inachevé ... pour le champion de karting régional	17
Jetez un coup d'œil à l'agenda Ne manquez aucun événement!	15



Dans son septième roman, Stéphane André Augsburgers garde un œil sur sa montre pour enquêter entre passé et présent

Réclame



«De la patinoire d'Erguël à la Clientis ARENA»

Cet ouvrage richement illustré (150 photos, 136 pages) retrace l'historique des travaux d'assainissement de la Clientis ARENA.

En vente dans les succursales Clientis Caisse d'Épargne Courtelary ainsi que dans les administrations des communes d'Erguël Sports SA.

L'intégralité du produit de la vente du livre sera versée au Centre éducatif et pédagogique de Courtelary (CEPC).

Prix de
vente
CHF 50.-

Clientis
Caisse d'Épargne Courtelary

cec.clientis.ch

Immobilier



Swissimmotrend
Vente immobilière
Gestion de chantier

Nous recherchons pour nos clients

Appartements	BE/JU/NE	
Terrains viabilisés	Toute la Suisse	
Villas	Toute la Suisse	
Immeubles locatifs de rendement	Toute la Suisse	

Sur notre site web vous trouverez différents biens et projets

Rénovation immobilière
Notre team de professionnels réalise tous vos travaux de rénovation intérieurs et extérieurs

Financement
Etude concurrentielle d'hypothèque gratuite

info@swissimmotrend.ch Rue de l'Equerre 20
www.swissimmotrend.ch 2502 Bienne 078 876 48 90

Cultes de Noël 2021 

Soyez toutes et tous les bienvenu(e)s aux célébrations de Noël de la paroisse de Rondchâtel.

Nouvelles informations: en raison des directives liées à la pandémie, les cultes de Noël ont lieu **sur inscription, en l'Eglise d'Orvin**, en raison de sa plus grande surface.

Délai d'inscription: 22 décembre à 22h.

24 décembre à 17h: Culte des familles
Inscription auprès de Anne Noverraz: 079 852 98 77

24 décembre à 23h: Veille de Noël
Inscription auprès de Gilles Bourquin: 079 280 20 16

25 décembre à 10h: Culte de Noël
Inscription auprès de Daniel de Roche: 079 337 50 76

En cas de surnombre, les inscrits concernés seront informés et nous leur proposerons un culte au même moment à Péry ou à Vauffelin.



Corinne Dornbierer
Rue des Eaux 1
2710 TAVANNES
Tél. 032 483 15 88
corinne@idvoyages.ch

Après 20 ans d'activité, Marcel Greder remet les clés de son agence de voyages à Corinne Dornbierer, sa fidèle collaboratrice depuis 19 années.

Il remercie chaleureusement sa clientèle qui lui a témoigné sa confiance durant ce long voyage.

GLACES ARTISANALES



de Villeret

Christophe et Isabelle Kämpf
Rue Principale 18

Pour les fêtes de fin d'année

Bûches et vacherins glacés

Sur commande au 078 822 35 34
Minimum 48h à l'avance

ESPACE NOIR

Rue Francillon 29, 2610 St-Imier
032 941 35 35 – www.espacenoir.ch – info@espacenoir.ch

Triple Cream & Co
Concert au théâtre
Vendredi 17 décembre à 21h

Fondé en 2013 entre la Sarine et le Moléson, les 4 musiciens mettent en scène un répertoire en anglais, français et allemand qui se compose de reprises des dernières décennies ainsi que de leurs propres morceaux.

Samuel Guerdan
Photographies – Galerie Espace Noir
du 10 décembre 2021 au 9 janvier 2022



FROMAGERIE CORTÉBERT

Heures d'ouverture pendant les fêtes

Lundi	20 décembre	—	—
Mardi	21 décembre	8.00-12.00	15.00-18.30
Mercredi	22 décembre	8.00-12.00	—
Jeudi	23 décembre	8.00-12.00	15.00-18.30
Vendredi	24 décembre	8.00-15.00	—
Samedi	25 décembre	—	—
Dimanche	26 décembre	—	—
Lundi	27 décembre	—	—
Mardi	28 décembre	8.00-12.00	15.00-18.30
Mercredi	29 décembre	8.00-12.00	—
Jeudi	30 décembre	8.00-12.00	15.00-18.30
Vendredi	31 décembre	8.00-15.00	—
Samedi	1 ^{er} janvier	—	—
Dimanche	2 janvier	—	—

Nos meilleurs vœux pour la nouvelle année

Famille Wenger
Les Ruaux 4, 2607 Cortébert
Téléphone 032 489 17 83 - Mobile 079 616 99 84
wenger.hansueli@bluewin.ch



Nouveau SAMAIDD
Service d'aide et de maintien à domicile
Saint-Imier et environs
www.samaidd.com Tél. 079 439 28 95

TEST Covid-19 avec certificat dans les 15 min. Uniquement sur rendez-vous.

- Nous travaillons pour maintenir les personnes à domicile dans le confort et la sécurité.
- Les prestations infirmières, soins de base et conseils en diabétologie sont remboursés par la LAMAL.
- Les prestations ménagères sont remboursées par les assurances complémentaires.

Appelez nous, nous répondrons à vos questions.

Que faire quand un proche souffre d'addiction ?

Faire face plutôt que se voiler la face: en cas de problème d'addiction dans la famille, Santé bernoise vous soutient.

Prenez rendez-vous pour un entretien d'information. Les consultations ont lieu à Bienne, Moutier, Tavannes et St-Imier. Elles sont gratuites.

Fondation Santé bernoise
032 329 33 73
bienne@beges.ch
Chat
www.santebernoise.ch
Consultation en ligne sécurisée:



Santé bernoise
Bernern Gesundheit 

Triste?
Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Tel 143
La Main Tendue

Aide par mail: www.143.ch  Compte 30-14143-9

Numéro national 0842 80 40 20  Pour vous – chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch



MEDICENTRE CORGEMONT

L'Hôpital du Jura bernois et la Direction de MEDICENTRE TAVANNES ont le plaisir d'annoncer l'ouverture du nouveau

MEDICENTRE CORGEMONT

LES CONSULTATIONS MÉDICALES SERONT ASSURÉES PAR

D^{rsse} Cristina Servent
Médecin praticienne en médecine générale

&

D^{rsse} Cécile Willem-Cluzeau
Médecin praticienne en médecine générale

Les consultations débuteront **dès le 10 janvier 2022**

Les rendez-vous peuvent être pris au n° **032 630 50 80**

MEDICENTRE Corgémont • Sur le Crêt 12 • 2606 Corgémont



La Roseraie
Home médicalisé pour personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après une hospitalisation, pour soulager un proche aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES** avec salle de bains. Lieu de vie avec activités journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH



RESTAURANT-PIZZERIA LE FÉDÉRAL
Rue Principale 30 | 2613 Villeret | 032 941 72 16

Menu du 31 décembre 2021

Potage
Tomate à la crème

Saumon fumé

Médaille de filets de bœuf
Sauce aux morilles
Légumes de saison
Pommes Duchesse

Crème brûlée faite maison

— 59 francs —

Favorisez nos annonceurs

bechtel-imprimerie.ch

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



Romont, village sous les étoiles... : nuit des étoiles

Samedi 18 décembre dès 18 heures
près du magnifique sapin de Noël du village

Après une boisson chaude, les plus courageux iront découvrir les fenêtres de l'Avent décorées qui donneront les réponses au petit jeu!

Les autres, préférant tranquillement discuter autour du feu, tendront l'oreille, le sapin soufflera certainement les réponses.

Ce petit concours vous permettra de gagner une pizza des étoiles à 5 francs (votre Club paiera la différence).

Les coupons pour le concours seront remis sur place avec les explications.

Venez nombreux, vive Romont et... à vos étoiles! | club sport culture loisirs



COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



Fermeture de l'administration

Notre bureau sera fermé du 22 décembre 2021 au 7 janvier 2022. Réouverture le mardi 11 janvier 2022 à 15h. En cas d'urgence, vous pouvez contacter Pierre-Alain Gros-

jean, maire, 079 411 15 87. En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, le secrétariat et le conseil communal vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année. | cm

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

Fermeture du secrétariat

En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat paroissial sera fermé à partir du mercredi 22 décembre 2021 au vendredi 7 janvier 2022. Durant cette période et en cas d'urgence, vous pouvez appeler le no de tél. 079 359 42 57. Dès le 10 janvier 2022, le secrétariat paroissial sera accessible par téléphone au 032 485 11 85 ou par courriel à contact@

paroisse-rondchatel.ch le lundi de 13h à 17h30 et le vendredi matin de 7h45 à 11h30. Nous souhaitons à toutes et à tous de lumineuses fêtes de Noël et que la sérénité du temps des fêtes soit un heureux prélude à l'année nouvelle. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

| paroisse réformée de rondchâtel

ORVIN

Un voyage musical à l'église



Le Chandor et la Chorale des enfants ont mis de la joie dans les cœurs des personnes présentes, photo: jcl

La chorale le Chandor d'Orvin sous la direction de Josira Salles, accompagné au piano par André Tribuzy, a fait voyager le parterre d'une cinquantaine de personnes avec des chants sous le thème du temps dans tous ses états en l'Eglise réformée Saint-Pierre.

Débutée avec la Chorale des enfants, cette soirée était attendue depuis de nombreux mois et mettait en valeur le répertoire des jeunes avec *Les couleurs du temps* de Guy Béard, *Le temps des cerises* de Jean-Baptiste Clément et la chanson de Line Renaud que

sera. Après une petite pause, les adultes de Chandor n'ont cessé de captiver les auditeurs en interprétant *Le Temps des Cathédrales* tiré de la comédie musicale Notre Dame de Paris. En ce temps de l'Avent, les chants de Noël ont transporté l'ensemble des amis du

Chandor présents dans le tourbillon du tintement des cloches de Noël avec le traditionnel *Voici Noël* interprété en chœur par l'assistance pour terminer cette soirée musicale sous les ovations.

| jcl

ORVIN

Merci Saint-Nicolas...

... qui, avec une grande bienveillance, a donné des petits cadeaux à nos enfants d'Orvin! Merci aux généreux donateurs qui ont permis l'organisation - la première - de la Fête de Saint-Nicolas à Orvin par l'Association Les Pommes vertes:

- Bourgeoisie d'Orvin
- Municipalité d'Orvin
- Entreprise Petracca à Pieterlen

- BLZ à Orvin
- Boulangerie La Brioche à Orvin
- Tous les commerces et privés qui, de près ou de loin, nous ont soutenus.

Merci aux bénévoles de nous avoir épaulés pour cette première manifestation et, surtout, merci aux enfants pour leur gentillesse, leurs chants et leur belle participation, entourés de leurs parents chaleureux et des maîtresses de l'école

enfantine pour l'encadrement, c'était trop chou.

L'Association Les Pommes vertes est ouverte à chacune et chacun qui veut bien se dévouer pour organiser de belles fêtes pour nos enfants.

Donc bienvenue dans l'Association!

Tous renseignements chez Angela Lopez 078 643 85 47.

| les pommes vertes, le comité

PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Consultations des plans

Dépôt public de demande de permis de construire

Durant la fermeture des bureaux communaux de Péry (du vendredi 24 décembre 2021 au vendredi 7 janvier 2022), les demandes de permis de construire en dépôt public peuvent être consultées au Bureau communal, Grand'Rue 54 à Péry.

Toutefois, nous vous prions de prendre contact au 079 251 34 48 afin de fixer un rendez-vous. | cm

PÉRY-LA HEUTTE, SAUGE, ORVIN ET ROMONT AVIS OFFICIELS



Fermeture de l'Agence AVS du Bas-Vallon

L'agence AVS du Bas-Vallon sera fermée du vendredi 24 décembre 2021 au vendredi 7 janvier 2022. Réouverture le lundi 10 janvier 2022 selon l'ho-

raire habituel. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous!

| l'agence avs du bas-vallon

COMMUNE BOURGEOISE D'ORVIN

Vente des sapins

La vente des sapins de Noël aura lieu le samedi 18 décembre de 9h à 12h au nouveau hangar à bois à la route des Prés d'Orvin.

Cette année encore, en raison des restrictions sanitaires, aucune restauration ne sera possible. Le port du masque sera obligatoire.

Venez néanmoins nombreux acheter un beau sapin d'Orvin ou un autre article produit par la bourgeoisie: bois d'allumage, bûches suédoises, bois de feu. Merci d'avance de votre visite!

| l'équipe forestière

Réclame

Les Roches
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE

RÉSIDENCE POUR SENIORS

La Résidence Les Roches, ses résidents et son personnel, vous souhaitent un Joyeux Noël et formulent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année!

UN LIEU OÙ IL FAIT BON VIVRE

2534 Orvin | 032 358 09 50 | www.residence-les-roches.ch

PRO SENECTUTE
PLUS FORTE ENSEMBLE

Vieillir à domicile. Nous vous aidons.
prosenectute.ch | IBAN CH67 0900 0000 1570 3233 7

Fermeture

Le bureau communal de Péry sera fermé du vendredi 24 décembre 2021 au vendredi 7 janvier 2022.

Réouverture le lundi 10 janvier 2022 selon l'horaire habituel.

Uniquement en cas d'extrême urgence, vous pouvez appeler le 079 251 34 48 durant la journée.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous! | cm

Retrouvez le journal de la semaine dernière

EN LIGNE

bechtel-imprimerie.ch



L'EcoPoint a trouvé son nouveau site

Le sujet avait été abordé en assemblée municipale le 6 décembre, il trouve sa réponse finale aujourd'hui.

Une citoyenne s'était en effet enquis de l'avenir réservé à l'EcoPoint actuellement installé derrière le magasin Coop, et il lui avait été répondu que le dossier était à l'étude.

Or le Conseil municipal, et en particulier la responsable des bâtiments Chantal Vaucher, annonce aujourd'hui avoir trouvé un site provisoire pour ces conteneurs. Le 24 janvier 2022, les diverses bennes destinées respectivement au fer blanc, au verre, au PET et aux textiles de récupération, seront en effet installées au Brahon, à l'extérieur de la déchetterie



Les conteneurs de l'EcoPoint Coop seront installés devant la barrière, à droite, à la place des tas de neige

communale. Elles seront donc accessibles comme actuellement, à savoir du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi

de 8h à 18h. Un service parfaitement identique, mais un peu plus éloigné, sera donc à disposition des habitants durant toute la fermeture du commerce Coop. | cm

Bureau fermé

Rappelons que pour les Fêtes de fin d'année, l'administration municipale demeurera fermée du vendredi 24 décembre au dimanche 2 janvier 2022 y compris. Le personnel communal souhaite de très joyeuses fêtes à toute la population. | cm

Don

Le Conseil municipal a accordé lundi soir un don de deux cents francs à Pro Senectute, pour l'aider à maintenir le programme intitulé *ça bouge à la maison* et projeté sur la télévision locale Canal Alpha. | cm

GROUPE STOP 5G

Sonceboz-Sombeval: votre signature compte!

Rappel à toute personne domiciliée ou travaillant dans le village: jusqu'à demain au plus tard, vous pouvez déposer votre feuille d'opposition signée à l'extension de l'antenne du Cernil. L'association *schutz-vor-strahlung.ch* rappelle cette semaine dans un communiqué de presse: «Il n'existe... actuellement aucune méthode de mesure appropriée (du rayonnement des antennes adaptatives

5G). Nous demandons par conséquent aux autorités, dans l'intérêt de la santé de la population suisse, d'ordonner la mise hors service des antennes adaptatives jusqu'à ce qu'elles puissent être mesurées de manière fiable.»

Comme vous pouvez le constater, les impacts (in) connus et possibles de cette technologie sur le vivant nous concernent tous! | *groupe stop 5g*

Merci pour ces lumières!

Les autorités municipales tiennent à adresser publiquement, dans ces colonnes, leurs chaleureux remerciements aux organisatrices du calendrier de l'Avent géant, Julie Aeby et Carole Rottet. Ces décorations apportent beaucoup de chaleur humaine au village.

Par ailleurs, le Conseil adresse sa reconnaissance aux *Gars du coin*, ce groupe de jeunes habitants de Corgémont et de Sonceboz-Sombeval, qui

ont illuminé un gigantesque sapin vivant, au moyen d'une grue et de beaucoup d'agilité. Cette magnifique réalisation domine notre localité, depuis le haut du Pourpoint, et réjouit la population.

Le Conseil ne peut qu'inciter les habitantes et les habitants à jeter un œil vers le sud, en soirée, pour y admirer cet imbat-table sapin de Noël.

| cm

L'EJC a son nouveau directeur

Pour succéder à Claude Oeuvery, qui a trouvé un emploi plus près de son domicile, un nouveau directeur a été nommé à la tête de l'Ecole à journée continue. Il s'agit de Manuel Quiroga, de Cormoret, qui a déjà assuré des remplacements à l'EJC locale et connaît donc parfaitement son fonctionnement. La plus cordiale bienve-

nue est adressée à ce nouveau directeur, qui entrera en fonction le 1^{er} février prochain.

A Claude Oeuvery, les autorités adressent leurs remerciements pour son engagement enthousiaste et très apprécié durant de nombreuses années, ainsi que leurs vœux pour un avenir professionnel riche de satisfaction. | cm

Emplois

f. hänzli SA

Bâtiment - génie civil

Moutier | Sonceboz

Afin de compléter son équipe, l'entreprise F. Hänzi SA recherche:

Conducteur de travaux / Chef de chantier H/F

Vos défis:

- ▶ Assurer l'organisation, la conduite et le contrôle des travaux en maîtrisant les aspects techniques, financiers et administratifs.
- ▶ Assurer la mise en place et le respect des procédés Qualité, Sécurité et Environnement.
- ▶ Etablir les métrés des travaux en cours, jusqu'à la facturation finale.
- ▶ Assurer de bonnes relations avec les maîtres d'ouvrage et les directions de travaux.

Vos compétences:

- ▶ Vous justifiez d'une expérience confirmée dans la conduite de chantiers en Suisse d'au moins 5 ans.
- ▶ Vous êtes idéalement titulaire d'une formation reconnue de conducteur de travaux.
- ▶ Vous savez raisonner dans l'intérêt général du chantier, vous êtes proactif, autonome, organisé et savez motiver vos équipes.
- ▶ Vous avez le sens des responsabilités et des priorités.
- ▶ Vous maîtrisez les outils informatiques usuels ainsi que Baubit PRO.
- ▶ Vous maîtrisez le français et vous réussirez à vous débrouiller en allemand.

Vos perspectives:

Evoluer dans une entreprise familiale dynamique à taille humaine, basée sur la confiance, le respect et le long terme. Nous motivons la formation continue et vous soutenons en cas d'intérêt.

Lieu de travail: Moutier

Taux d'occupation: 100%

Entrée en fonction: à convenir

Si vous vous reconnaissez dans ce profil et que vous êtes prêt à relever un nouveau défi, c'est avec plaisir que nous recevrons votre dossier de candidature accompagné de tous les documents usuels (lettre de motivation, CV, certificats de travail, diplômes, etc..) à l'adresse suivante: **F. Hänzi SA, Rue Pierre-Pertuis 24B, 2605 Sonceboz**

ou par e-mail: info@fhaenzisa.ch

Votre dossier de candidature sera traité de manière confidentielle.

Nous ne répondons qu'aux candidatures correspondantes au profil du poste recherché.

Pour renforcer notre équipe, nous recherchons

une serveuse

pour le service du soir à 50% de mardi à samedi

Bilingue français/allemand ou français/italien représente un avantage.

Si vous êtes intéressée annoncez-vous par email: info@fedelaheutte.ch

Restaurant

La Croix Fédérale

Route de Sonceboz 4, 2604 La Heutte
071 310 02 86



MISE AU CONCOURS

Suite au départ d'un employé au service de la voirie, la Municipalité de Tramelan met au concours un poste de

Employé-e de voirie – Chauffeur-e

Degré d'occupation: 100%

Activités principales:

- Assurer les divers transports du service de la voirie
- Participer aux travaux de déneigement (y compris service de piquet)
- Participer aux travaux de service de la voirie (routes, canalisations, etc.)

Exigences:

- CFC dans le domaine de la construction (génie civil) ou expérience reconnue ou formation jugée équivalente
- Permis de conduire cat. C (cours OACP à jour) et permis machiniste un atout
- Bonne condition physique

Personnalité:

- Polyvalent-e
- Flexible et disponible, notamment pour des horaires irréguliers
- Aptitude à travailler en équipe
- Sens des responsabilités

Entrée en fonction: date à convenir

Traitement: selon échelle des traitements du personnel communal

Renseignements:

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Jean-Noël Strahm, chef d'équipe des Travaux publics (mobile 079 292 98 51).

Les offres de service, mentionnant le poste recherché, accompagnées des documents usuels (curriculum vitae + certificats, copie du permis de conduire et prétention de salaire), sont à adresser au Conseil municipal, Grand-Rue 106, 2720 Tramelan, **jusqu'au vendredi 14 janvier 2022.**

Tramelan, le 8 décembre 2021

Le Conseil municipal

Vous avez besoin d'une aide pour remplir votre déclaration d'impôt rapidement et correctement, je suis à votre service.

- Pour une personne privée, forfait à 50 fr.
- Pour une personne exerçant une activité lucrative (indépendant) – 35 fr. de l'heure.

Informations au 079 254 76 15



Pour la rentrée 2022, notre service d'aide et de soins à domicile propose

2 places d'apprentissage pour la profession d'ASSISTANT/E EN SOINS ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE, CFC

Taux d'activité: 100%

Contrat d'apprentissage de 3 ans (du 1.08.2022 au 31.07.2025)

Vous pouvez obtenir des renseignements auprès de **M^{me} Pauline Schoos, directrice, au 032 941 31 33.**

Les candidatures doivent être composées des documents suivants: lettre de motivation, curriculum vitae, bulletins de notes de 10^e et 11^e, attestations de stages effectués s'il y a lieu.

A adresser à **M^{me} Pauline Schoos, directrice**
Rue des Jonchères 60, 2610 Saint-Imier
ou à pschoos@sasdoval.ch, jusqu'au **31 janvier 2022.**

Possibilité d'effectuer un stage d'observation!

Favorisez nos annonceurs

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



Le Conseil municipal se sent bien soutenu dans son travail

L'assemblée municipale de lundi a suivi en tous points les propositions de l'Exécutif local

53 personnes, soit 4,6 pour cent des 1152 ayants droit, ont participé lundi à l'assemblée municipale tenue dans le respect des mesures sanitaires.

Point central de cette réunion, le budget 2022 de la commune a été présenté par Yves Desarzens, conseiller municipal en charge des finances, dont le propos a été complété par les explications techniques de Fabian Burgunder, administrateur des finances.

On rappellera que ce document, dont nous avons détaillé le contenu dans ces colonnes récemment, boucle sur un parfait équilibre, avec un total de quelque 8,5 millions de charges.

Les investissements atteignent pour leur part un total de 599 000 francs.

L'assemblée a approuvé unanimement ce budget et ses taxes inchangées, en particulier une quotité d'impôt de 1.79.

Sans discussion

C'est à l'unanimité et sans la moindre remarque ni question que l'assemblée a également approuvé deux crédits d'engagement.

Le premier concerne les 200 000 francs nécessaires au remplacement des conduites d'eau potable et au goudronnage de la rue des Collèges, objet présenté par Michel Tschan.

Le second, de 990 000 francs, dont une part d'environ 309 000 francs à charge de notre commune, est destiné à l'agrandissement indispensable de l'École secondaire du Bas-Vallon et était présenté par Erwin Dornbierer.

Signalons que le Législatif de Sonceboz-Sombeval avait approuvé ce crédit le 6 décembre, celui de Cortébert l'ayant fait lundi. Il ne manque donc plus qu'une prochaine décision positive de Péry-La Heutte pour assurer la réalisation de cet agrandissement.

Bonne nouvelle

La Municipalité peut se lancer à la recherche d'un ou d'une apprenti/e agent/e d'exploitation avec CFC. En effet, l'assemblée a approuvé la dépense périodique maximale de 25 000 francs par année demandée pour la création de cette nouvelle place de formation. Denis Bessire, maire, présentait cet objet et a notamment précisé qu'il s'agit là d'un montant maximal, qui



De la place Stauffer, l'EcoPoint rejoindra le 1^{er} mars prochain le nouveau point de récolte de la rue de l'Avenir

ne sera pas dépensé durant chaque exercice.

Soulignons que cette nouvelle place offrira une formation très variée, mariant activités techniques et manuelles, en plus d'une bonne base théorique.

Déchets: mieux pour le même prix

Michel Tschan présentait le projet de transfert de la gestion des déchets à l'entreprise locale Weber Transports SA, impliquant un nouveau point de récolte multimatériaux à la rue de l'Avenir 43.

La discussion a porté surtout sur l'absence poursuivie d'une récolte de déchets verts. Le conseiller municipal soulignait que contrairement à la pratique actuelle, qui implique de se rendre aux Caroline le mercredi ou le samedi durant de brèves ouvertures sur 8 mois de l'année, les Curgismondains pourront déposer leurs déchets verts le lundi, le mercredi et le samedi, durant 8 heures hebdomadaires au total, et ceci douze mois sur douze. La mise sur pied d'une collecte onéreuse n'est donc pas jugée judicieuse.

Tout au même endroit

Par ailleurs, la remarque a été faite de la diminution du temps d'accès, entre l'Eco-Point actuel de la place Stauffer, ouvert six jours sur sept, et le futur point de récolte de la rue de l'Avenir ouvert durant huit heures hebdomadaires.

La baisse du temps de dépôt est certes sensible, admettait Michel Tschan, soulignant qu'en échange, la place Stauffer, sise au centre et tout près du magnifique bâtiment communal, sera désormais exempte non seulement de conteneurs, mais surtout des sacs et autres déchets divers qui y sont abandonnés très régulièrement. Une amélioration notable donc pour l'image de la commune, sans compter que le point de récolte de la rue de l'Avenir permettra de déposer en un seul voyage l'intégralité de ses déchets, depuis un meuble cassé jusqu'à la coupe du gazon, en passant par le verre, le carton et quantité d'autres matériaux.

La proposition du Conseil a finalement été approuvée très clairement, puisque par 51 voix et deux seules absences.

Pour information et remerciements

Tandis qu'Erwin Dornbierer présentait la modification du Règlement de l'ESBV, laquelle a passé la rampe sans discussion, Géraldine Berçot détaillait pour information l'arrêté de compte concernant le ruisseau des Jonchères; un décompte très réjouissant, qui a été présenté déjà dans ces colonnes.

Au chapitre des divers, un citoyen prenait la parole pour remercier les autorités d'utiliser le système des codes QR, qui permettent aux citoyens

d'accéder aux dossiers complets tout en évitant ainsi d'utiliser une très grande quantité de papier.

Denis Bessire, maire, adressait ses meilleurs vœux à l'ensemble de la population, souhaitant à chacune et chacun de passer une fin d'année chaleureuse et de commencer 2022 sous les meilleurs auspices. Le chef de l'Exécutif adressait sa reconnaissance aux personnes présentes pour leur approbation de la politique locale et à l'ensemble des ayants droit pour leur confiance; il soulignait que le Conseil municipal se sent réellement soutenu dans son travail, ce qui nourrit grandement sa motivation.

Jean-Claude Liechti, président des assemblées, regrettait que la pandémie condamne la convivialité du traditionnel verre de l'amitié, mais soulignant que la santé de la population passe avant toute autre considération, il ajoutait ses vœux à ceux du maire. | cm

Sapins de Noël

Rappelons que demain samedi de 10h à 11h30 à l'ancien battoir, vous trouverez un beau choix de sapins de Noël de proximité. En privilégiant cette vente organisée par la commune, on fait indubitablement un geste pour la planète.

| cm

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



Eolienne

Les Conseils municipaux de Courtelary, Cortébert et Corgémont ont remis début décembre au canton de Berne le dossier complet pour l'adaptation de leurs plans de zone concernant le projet éolien du Jeanbrenin. Les dossiers contiennent le projet tel qu'il a été approuvé par plus de 90% des citoyens lors des assemblées municipales du 21 juin 2021 à Cortébert et Corgémont.

Les services spécialisés du Canton de Berne examineront ces dossiers volumineux sur la base de la législation en vigueur. En parallèle, les offices fédéraux responsables vérifieront le respect des normes fédérales pertinentes. Sur cette base, l'autorité cantonale compétente en matière d'aménagement du territoire prendra sa décision au printemps 2022. Elle traitera également l'unique opposition présentée.

Selon l'issue de la procédure de décision, le début des préparatifs de construction des 3 éoliennes des Bises de Cortébert et Corgémont sera possible au plus tôt en automne 2022. | cm

Test des sirènes

Le test annuel des sirènes aura lieu le mercredi 2 février 2022 à 13h30, merci d'en tenir compte d'ores et déjà. | cm

Vœux

En cette fin d'année, il reste au Conseil municipal à adresser ses meilleurs vœux à toute la population. Un joyeux Noël à toutes et tous et surtout une bonne nouvelle année 2022, en formulant le souhait que nous puissions sortir pour de bon du pénible contexte de crise sanitaire qui nous occupe encore actuellement. Nous remercions aussi le personnel communal, les membres des commissions, le corps enseignant et toutes les personnes qui participent d'une manière ou d'une autre à la vie publique. | cm

Vice-maire

Nicola Bürgi a été nommé vice-maire pour l'année 2022 et le Conseil municipal le remercie de se mettre à disposition, tout en lui adressant ses félicitations. | cm

Mémo déchets

Un retard dans la livraison du mémo déchets pour l'année 2022 est à signaler. Il devrait néanmoins arriver dans les ménages courant janvier. Nous remercions la population pour sa compréhension. | cm

Assemblée

Le Conseil municipal remercie les personnes qui ont participé à l'assemblée municipale lundi soir et de la confiance témoignée par l'acceptation de tous les objets. Tant pour le budget que pour les investissements prévus, mais aussi pour le soutien à l'assainissement de la porcherie, l'exécutif se réjouit de pouvoir aller de l'avant pour la bonne marche de la commune et la qualité de vie au village. | cm

Bureau de vote

Le conseil municipal rappelle que tout ayant droit est obligé d'assumer périodiquement la charge de membre non permanent du bureau électoral.

Le bureau de vote à l'occasion des votations du 13 février 2022 se présente comme suit: Bürgi Nicolas (président), Maniaci Laurence (secrétaire), Gindrat Sylvain, Grandjean Joël, Feligha Leila, Fochesato Jessica (membres), Grisoni Davide (suppléant). | cm

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CORTÉBERT

Nouveaux livres

ADULTES

- Le suspect* | Fiona Barton
- Incendie nocturne* | Michael Connelly
- Les promesses* | Jean-Christophe Grangé
- Sans passer par la case départ* | Camilla Läckberg
- La Page* | Christophe Meyer
- La proie* | Deon Meyer
- La rivière des disparues* | Liz Moore
- La baie des baleines* | Jojo Moyes
- La Maison de l'orchidée* | Lucinda Riley
- La Porte du ciel* | Tome 2 | Eric-Emmanuel Schmitt
- Conte de fées* | Danielle Steel
- Beauchamp Hall* | Danielle Steel
- 1991 | Franck Thilliez

ENFANTS

- Show bizarre!* | Mortelle Adèle
- Jack et la grande aventure du cochon de Noël* | J.K. Rowling

BANDES DESSINÉES

- Bill se tient à Caro* | Tome 41 | Boule et Bill
- Royal taquin* | Tome 42 | Boule et Bill
- Pas de quartier pour le latin!* | Idéfix et les irréductibles

- Garfield a du bleu dans les yeux* | Tome 71 | Garfield
- Chat de bibliothèque* | Tome 72 | Garfield
- Fallait pas me chercher!* | Tome 15 | Les Sisters
- Cap' ou pas cap'?* | Tome 16 | Les Sisters
- Les Schtroumpfs et la tempête blanche* | Tome 39 | Les Schtroumpfs
- Où est donc arabesque?* | Tome 64 | Les Tuniques bleues
- La grande aventure* | Tome 17 | Titeuf

D'après les mesures du Conseil fédéral, il est obligatoire de présenter un certificat Covid dans les espaces intérieurs dès l'âge de 16 ans. Merci de respecter ceci lors de votre visite à la bibliothèque.

Pour les personnes ne pouvant pas se rendre à la bibliothèque, une livraison de livres à domicile est disponible au 079 535 79 31.

Horaire

Le mercredi de 13h30 à 14h et de 19h30 à 20h. Dernière ouverture: mercredi 22 décembre. Réouverture le mercredi 12 janvier 2022.

Toute l'équipe de la bibliothèque souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année. | [lesbibliothécaires](http://lesbibliothécaires.ch)

Préavis : fermeture hivernale

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 31 décembre et 7 janvier prochains

Première parution d'après les vacances: vendredi 14 janvier

L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 25 décembre au 9 janvier

Toute l'équipe de l'Imprimerie Bechtel SA vous souhaite de belles fêtes de fin d'année!

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE
BIENNE-LA NEUVEVILLE
BIENNE cure Sainte-Marie

Messes: vendredi 17 décembre, 18 h, église Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration et confessions à 17 h); samedi 18 décembre, 17 h, église Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 19 décembre, 10 h**, église Sainte-Marie, Bienne; dimanche 19 décembre, 10 h, église Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 21 décembre, 9 h, Christ-Roi, chapelle, Bienne; mercredi 22 décembre, 9 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; jeudi 23 décembre, 9 h, église Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 24 décembre, 17 h**, église Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 24 décembre, 17 h**, église Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; vendredi 24 décembre, 24 h**, église Christ-Roi, Bienne; samedi 25 décembre, 10 h**, église Sainte-Marie; samedi 25 décembre, 10 h, chapelle de Reuchenette-Péry (max. 20 pers. + masques). ** certificats COVID obligatoires + masques.

Confessions avant Noël: dimanche 19 décembre (11 h-12 h) à La Neuveville; mardi 21 décembre (14 h30-17 h), à Saint-Nicolas, Bienne.

Newsletter: s'inscrire à cdv-communauté-catholique-pery@bluewin.ch

Contact (secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funéraires, etc.): cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne 032 329 56 01, communauté.francoophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.

PAROISSE CATHOLIQUE-
CHRÉTIENNE ET DIASPORA
DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIER
rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6
case postale 207

Messe: prochaine messe le 25 décembre à 10 h 15.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
TRAMELAN

Messes: samedi 18 décembre avec le chœur Cantemus et le petit chœur avec Pass sanitaire; jeudi 23 décembre à 9 h; vendredi 24 décembre à 17 h à Tavannes, 22 h à Malleray, 24 h à Tavannes; samedi 25 décembre à 10 h à Tramelan; samedi 1^{er} janvier à 17 h 30; jeudi 6 janvier à 9 h.

Méditation du chapelet: mardi 21 décembre à 17 h.

Secrétariat: ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi. www.cathberne.ch/tramelan.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
VALLON DE SAINT-IMIER

Horaires liturgiques: samedi 18 décembre, 18 h à Saint-Imier; dimanche 19 décembre, 10 h à Corgémont; mardi 21 décembre, 9 h à Corgémont; jeudi 23 décembre, 19 h à Saint-Imier; vendredi 24 décembre, 17 h à Saint-Imier, messe de la nuit de Noël avec les familles; vendredi 24 décembre, 24 h à Saint-Imier, messe de la nuit de Noël; samedi 25 décembre, 10 h à Corgémont, messe du jour de Noël; dimanche 26 décembre, 10 h à Courtelary.

Action de solidarité Un million d'étoiles: samedi 18 décembre, 17 h 30 à Saint-Imier, illumination du parvis de l'église, thé, gâteau.

www.cathberne.ch/saintimier

TÉMOINS
DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER
rue du Vallon 28

jw.org (site officiel gratuit)



RÉFORMÉES

COLLABORATION
DES PAROISSES RÉFORMÉES
DE L'ERGUËL

Culte de Noël: samedi 25 décembre à 10 h à l'église de Sonvilier, culte avec Sainte-Cène commun aux paroisses de l'Erguël. Officiant: Alain Wimmer. Sur inscription, par courriel, message ou téléphone à Beatrix Ogi: bea.ogi@bluewin.ch ou 079 725 15 41.

Ecoute et prière: 077 423 20 20 ou ecoute@referguel.ch.

Collaboration: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE
CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Petit-déjeuner et culte des enfants: dimanche 19 décembre, dès 9 h, à la salle de paroisse. Petit-déjeuner offert, avec collecte, de 9 h à 10 h, suivi du culte avec les enfants à 10 h30. Certificat Covid obligatoire pour le repas.

Repas de Noël des aînés: mardi 21 décembre, midi, à la salle de paroisse de Corgémont. Repas choucroute. Inscription jusqu'au 15 décembre midi auprès de David Kneubühler.

Culte de la nuit de Noël: vendredi 24 décembre, 23 h, chapelle de Cortébert. Musique baroque: Erszébeth Barnack au violon, Rainier Geiser à l'orgue et Anne Jolidon à la flûte à bec.

Groupe de prière œcuménique: tous les mercredis, à 19 h 15 au temple de Corgémont pour un temps de prières et de silences.

Pasteur: David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 500. Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, ch.c.brechbuehler@gmx.ch. Réservation salle de paroisse: E. Hohermuth, 032 963 11 89, 4hohermuth@bluewin.ch. 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch, www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE
COURTELARY ET CORMORET

Culte des familles: annulé pour des raisons sanitaires le 19 décembre.

Prochain culte à Courtelary: vendredi 24 décembre à 23 h.

Avent: activité à l'église de Courtelary: mardi 21 décembre à 19 h, méditation.

Prêt entre particuliers: vous souhaitez emprunter / mettre à disposition un outil de jardinage ou de cuisine ? Allez voir dans la vitrine devant la maison de paroisse de Courtelary, Ramées 1.

Arrêt maladie de la pasteure: la grossesse de notre pasteure avançant, elle a dû se mettre au repos. Des remplaçants assurent les événements pour les prochaines semaines.

Président: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch. Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise@bluewin.ch. Réservation de la salle de paroisse: Philippe Hauri, 079 271 99 10. Services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE
LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 19 décembre, 4^e dimanche de l'Avent, 20 h, temple de Renan, pasteur Daniel Wettstein, Sainte-Cène. Dès 18 h30, vin chaud et illumination fenêtre de l'Avent à l'extérieur de l'église.

Préavis Noël: samedi 25 décembre à 20 h au temple de la Ferrière, célébration de Noël avec le Pasteur Daniel Wettstein, l'organiste Myriam Lubin et la participation de la fanfare du village.

Offres en ligne: www.referguel.ch, textes, méditations, poèmes et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël.

Facebook / Instagram: les paroisses réformées de l'Erguël sont aussi présentes sur les réseaux sociaux. Abonnez-vous pour suivre les activités. Actuellement, chaque mardi, découvrez un événement de l'Avent qui s'est déroulé dans l'une des 8 paroisses

Envie d'une visite?: prenez contact avec nos deux dames visiteuses: Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec le pasteur (coordonnées ci-dessous).

Ecoute et prière: à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrou-

ver confiance et/ou demander une prière. Téléphonez au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à: ecoute@referguel.ch.

Pendant l'arrêt de travail de M. S. Médebielle, le Pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, téléphone: 079 229 34 84, daniel.wettstein@unine.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE
DE RONDCHÂTEL
PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 19 décembre, 4^e dimanche de l'Avent, 10 h, à Vauffelin. Officiant: Daniel de Roche. Offrande en faveur de l'aide à la réinsertion sociale des prisonniers.

Cultes de Noël, nouvelles informations: en raison des directives liées à la pandémie, les cultes de Noël ont lieu sur inscription en l'église d'Orvin. Délai d'inscription: 22 décembre à 22 h. Vendredi 24 décembre à 17 h: cultes des familles, inscription auprès de Anne Noverraz, 079 852 98 77. Vendredi 24 décembre à 23 h: veille de Noël, inscription auprès de Gilles Bourquin, 079 280 20 16. Samedi 25 décembre à 10 h: culte de Noël, inscription auprès de Daniel de Roche, 079 337 50 76. En cas de surmombre, un culte au même moment à Péry ou à Vauffelin sera proposé. La collecte de Noël est destinée au soutien des communautés et enfants vulnérables à Cuba, au Mexique et aux enfants en Suisse. Une moitié ira aux activités extérieures de DM Dynamique dans l'échange à Cuba et au Mexique. L'autre moitié, destinée à la Suisse, permettra de soutenir les enfants dans les structures d'asile de notre pays.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour le Centre Social Protestant.

Catéchisme Cycle I, préparation de Noël: samedi 18 décembre, 9h-11h30, Grain de sel, Orvin. Vendredi 24 décembre, 17 h, culte de Noël des familles à Orvin, sur inscription auprès de Anne Noverraz, 079 852 98 77.

Catéchisme 9H: vendredi 24 décembre, 17 h, culte de Noël des familles à Orvin, sur inscription auprès de Anne Noverraz, 079 852 98 77.

Fruits TerrEspoir: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 13 janvier.

A votre disposition: pour un temps de discussion ou un échange de message, n'hésitez pas à contacter Daniel de Roche 079 337 50 76 ou Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Site internet: www.paroisse-ronchatel.ch, les informations sont actualisées au fur et à mesure.

032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-ronchatel.ch, www.paroisse-ronchatel.ch. Services funèbres: 079 724 80 08. Location de salles 032 485 11 85: Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry. Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16. Catéchisme: 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, 9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, et Christian Borle, 078 739 58 28, 10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74, 11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Daniel de Roche, 079 337 50 76.

PAROISSE RÉFORMÉE
RENAN

Culte: dimanche 19 décembre, 4^e dimanche de l'Avent, à 20 h à Renan, pasteur Wettstein. Dès 18 h30 illumination de la fenêtre de l'Avent à l'extérieur de l'Eglise, vin chaud.

Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël: www.referguel.ch.

Ecoute et prière: pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. Téléphonez au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à: ecoute@referguel.ch

Durant l'arrêt de travail de notre pasteur Serge Médebielle, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, tél 079 229 34 84. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE
SAINT-IMIER

Culte: dimanche 19 décembre, à 17 h à Sonvilier, célébration de Noël des enfants du cycle 1 des paroisses de Saint-Imier et de Sonvilier: les oiseaux de la crèche, à l'extérieur de l'église, dans le jardin de la cure. Par tous les temps, une vingtaine de minutes.

Préavis, culte de la Veillée de Noël: vendredi 24 décembre à 23 h30 à la collégiale, en compagnie du Coup de Chœur. Pasteur officiant Macaire Gallopin. Offrande USBJ. Certificat Covid obligatoire.

Chemins de l'Avent: pauses méditatives et musicales à la Collégiale, sur le thème *Tout feu, tout femme*. Elles ont lieu chaque jour, de 17 h 15 à 17 h 45, jusqu'au 23 décembre, excepté les week-ends.

Femmes protestantes: la Baratte vous accueille le vendredi de 9 h30 à 11 h autour d'un café-croissant.

Après-midis récréatifs des aînés: prochaine rencontre le 21 décembre, de 14 h30 à 17 h30 à la cure.

Coin-méditation à la collégiale: situé dans l'abside nord, durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7 h à 17 h. Brochures et Bibles, à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion.

A votre service: nous sommes toujours à la disposition de nos aînés pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8 h30 à midi, et de 14 h à 16 h30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous.

Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. 032 941 37 58, paroisse.st-imier@referguel.ch, www.referguel.ch. Services funèbres: 0800 22 55 00.

PAROISSE RÉFORMÉE
SONVILIER

Catéchisme de cycle 1: ce vendredi de 16 h30 à 18 h30 à la maison de paroisse.

Culte, Noël des familles: dimanche 19 décembre, 4^e dimanche de l'Avent, 17 h à Sonvilier, célébration de Noël des enfants du cycle 1 des paroisses de Sonvilier et de Saint-Imier: les oiseaux de la crèche, à l'extérieur de l'église, dans le jardin de la cure. Par tous les temps, une vingtaine de minutes.

Culte du matin de Noël: samedi 25 décembre à 10 h à l'église de Sonvilier: culte avec Sainte-Cène commun aux paroisses de l'Erguël. Officiant: Alain Wimmer. Sur inscription par email, message ou téléphone: bea.ogi@bluewin.ch ou 079 725 15 41

Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente de paroisse: Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroisseasonvilier.ch. Services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION
DER DEUTSCHSPRACHIGEN
REFORMIERTEN
TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: zum 4. Advent am 19.12. um 20 Uhr in Courtelary mit den Musikerinnen Rie und Rani und Pfr. Stefan Meili.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE
TRAMELAN

Culte: dimanche 19 décembre, 10 h, église, Sainte-Cène, 4^e dimanche de l'Avent. Participation de la chorale Cantemus accompagnée du groupe de chant de la paroisse catholique. Pasteur R. Gmünder et pasteur stagiaire Q. Jeanneret. Collecte CSJ, Aide à la réinsertion sociale des prisonniers. Taxi: prière de s'annoncer le matin même entre 8 h et 9 h au 079 717 05 39. Culte avec certificat Covid et port du masque obligatoires.

Célébration œcuménique au home Les Lovières: lundi 20 décembre, 15 h, salle polyvalente, officiant D. Knuchel; merci de vous renseigner auprès de la direction du home.

Une Table pour Tous, ANNULLATION: ce beau moment de partage est malheureusement annulé en raison de la situation sanitaire.

Nota bene: les activités annoncées peuvent être sujettes à modification selon les mesures sanitaires édictées; merci de votre compréhension.

Présidente de paroisse: Evelyne Hiltbrand, 079 717 05 39, evelyne.hiltbrand@par8.ch. Pasteur: Philippe Kneubühler, 078 616 71 57, philippe.kneubuehler@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20, lorena.vonallmen@par8.ch. Réservation de salles: Maud Berberat, 079 863 17 46, maud.berberat@par8.ch. www.par8.ch. Services funèbres: 0848 77 88 88.

PAROISSE RÉFORMÉE
VILLERET

PROES: jeudi 23 décembre, 4^e rencontre, 20 h à la cure de Villeret.

Prière du mardi: mardi 21 décembre 6 h30 à la cure.

Noël des familles: samedi 18 décembre, 18 h30, spectacle itinérant des enfants du caté de la cure à l'église.

Information: le chauffage de l'église étant hors service, les services funèbres auront lieu à l'église de Courtelary ou à la chapelle de Saint-Imier.

Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch, à votre disposition tous les jours, sauf le lundi. Présence pastorale au bureau le vendredi matin de 8 h à 10 h30. Secrétariat: 032 941 14 58, villeret@referguel.ch, ouvert le vendredi matin de 8 h à 11 h30. Site internet: www.referguel.ch. Services funèbres et urgences: 0800 225 500.

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST
CORGÉMONT sur le Crêt 3

Fête de Noël: samedi 18 décembre à 15 h30.

www.gfc.ch

ÉGLISE MOUVEMENT
ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 19 décembre, 16 h à l'Eglise d'Orvin, célébration spéciale de Noël suivi d'un vin chaud. Exceptionnellement, le certificat Covid est obligatoire. Plus d'informations, sur notre site: www.eglisevmnt.ch.

Pasteurs: Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele, 079 816 95 51. contact@eglisevmnt.ch, www.eglisevmnt.ch.

ÉGLISE DU ROC

SAINT-IMIER Jacques-David 12

Noël en Fête: samedi 18 décembre de 16 h à 18 h30, dans le quartier de la gare de Saint-Imier.

Soirée de Noël du groupe de jeunes: samedi 18 décembre à 20 h. Infos: Sonia et Thomas, 079 216 25 11.

Célébration spéciale Noël: dimanche 19 décembre à 10 h avec le pasteur Luc Normandin, thème *La porte est fermée!* Sous réserve des directives OFSP. Maximum 50 personnes. Merci de respecter les gestes barrière. Garderie et école du dimanche.

Temps de prière: lundi 20 décembre à 20 h. Pour info, contacter Timothée Jaccard 076 675 94 85.

Dernière célébration de l'année: dimanche 26 décembre à 10 h. Sous réserve des directives OFSP. Maximum 50 personnes. Merci de respecter les gestes barrière. Garderie. Pause pour l'école du dimanche.

Service d'entraide disponible pour tous: écoute, partage, coup de main et prière: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25.

Autres activités: cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info contactez le pasteur au 032 941 58 25.

Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25, http://egliseroc.wordpress.com.

ARMÉE DU SALUT

TRAMELAN Grand-Rue 58

Collecte sociale (marmites de Noël): samedi 18 décembre, de 8 h30 à 12 h, au centre du village avec musique de cuivres.

Fête de Noël pour le village: dimanche 19 décembre, 17 h, avec musique, crèche vivante, récit de Noël, nourriture à l'emporter. En extérieur, sur le parking du bâtiment de l'Armée du Salut. En lien avec les églises de Tramelan.

Prière 29B12: lundi 20 décembre, dès 19h30. Nous prions pour vous.

Prière: mardi 21 décembre, 9 h.

Pascal Donzé, 032 487 44 37, tramelan.armeedusalut.ch.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
MÉTHODISTE BÉTHANIA
SAINT-IMIER Fouchaux 36

Culte et Fête de Noël: dimanche 19 décembre à 9 h30. Les messages du culte peuvent être écoutés sur le blog de www.la-bethania.ch.

A votre disposition: la pasteure est à votre disposition si vous ressentez le besoin de partager, si vous avez des questions, des soucis ou des demandes de prières.

Pasteure: Iris Bullinger, 032 941 49 67, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
ACTION BIBLIQUE
SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Fête de Noël: dimanche 19 décembre à 10 h, à la Salle Saint-Georges. Pass sanitaire valable obligatoire.

Club d'enfants: jeudi 23 décembre à 12 h.

Dans le respect des normes sanitaires (masque, désinfection des mains, distanciation, etc.)

Pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE
SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Services religieux: dimanche 19 décembre 9 h30. Noël: samedi 25 décembre 9 h30. Dimanche 2 janvier 2022. Mercredi 5 janvier 20 h.

NB: dimanche 26 décembre, pas de service religieux.

A distance: Services religieux par vidéo (IPTV) sont disponibles, sur internet: http://skipa.tv/channels/geneva/ Nom d'utilisateur: lemot / mot de passe: ena2020. www.nak.ch

Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73, www.stimier.nak.ch/agenda.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
DU PIERRE-PERTUIS
SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte spécial Noël: dimanche 19 décembre à 10 h.

Message biblique: dimanche 19 décembre à 11 h.

Cellule de maison: mardi 21 décembre à 20 h.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
MENNONTE DU SONNENBERG
TRAMELAN

Culte musical: dimanche 19 décembre à 10 h aux Mottes, culte avec Brass Band, garderie.

Réunion de prière: lundi 20 décembre à 20 h à la rue des Prés.

Moment de prière et de silence: mardi 21 décembre à 13 h30 à la rue des Prés.

www.menno-sonnenberg.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
DU FIGUIER
TRAMELAN Grand-Rue 116

entrée: face à Albert Gobat 15

Culte: dimanche 19 décembre, 9 h. Message apporté par Léonard Vulllioud.

Prière et partage des aînés: mercredi 22 décembre, 16 h.

Formation FREE College: mercredi 22 décembre, 20 h 15. Par Zoom dans les locaux de l'EEF. Thème: *D'où vient le mal?*

032 487 32 17, eagledufiguer@gmail.com, www.eagledufiguer.ch. Conseil Pastoral: Hugues Jobin, 032 487 60 38.

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE
TRAMELAN rue A. Gobat 9

Culte: dimanche 19 décembre, 9 h30 avec Fabrice Klopfenstein.

Point sono: lundi 20 décembre, 17 h.

Conseil pastoral: mardi 21 décembre, 18 h30.

Groupes de maison: mardi 21 décembre, 20 h.

032 487 43 88 ou 032 487 31 40, www.oratoiretramelan.ch.

COMMUNAUTÉ
ANABAPTISTE MENNONITE
LA CHAUX-D'ABEL

Groupe de jeunes: samedi 18 décembre, 19 h30, soirée libre.

Gottesdienst: Sonntag 19. Dezember, um 10 Uhr, mit Hans Oppliger.

Veillée de Noël / Heiligabendfeier: vendredi 24 décembre, 20 h.

www.chaux-dabel.ch/agenda

Adieux

AVIS MORTUAIRE

La société d'Ornithologie de Tramelan a la tristesse d'annoncer le décès de

Catherine Hinni

épouse de Willy, fidèle membre de la société

Nous adressons nos sincères condoléances à toute la famille

Au nom du comité et société SOT

REMERCIEMENTS

Le temps que l'on prend pour dire je t'aime c'est le seul qui reste au bout de nos jours.

Les vœux que l'on fait, les fleurs que l'on sème chacun les rencontre en soi-même au beau jardin du temps qui court.

Profondément touchée par les marques de sympathie et d'affection reçues lors du décès de

Max Burkhard

dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun de vous, la famille exprime sa profonde gratitude à tous ceux qui, par leur présence, leurs messages émouvants et les envois de fleurs ont participé à son deuil.

Les dons seront versés à SASDOVAL et à l'Aide suisse aux montagnards.

Un merci particulier

à la Doctoresse Dinjaba Lopez Gil et son équipe

au Team SASDOVAL

au personnel soignant de l'hôpital de Saint-Imier

aux ambulanciers

à notre pasteur Mattéo Silvestrini pour ses paroles émouvantes lors du culte d'adieux.

La famille affligée

Villeret, décembre 2021

AVIS MORTUAIRE

Un être cher ne s'en va jamais bien loin, il se blottit dans nos cœurs et y reste pour toujours.



Dans la tristesse de la séparation, mais aussi dans la reconnaissance du chemin de la vie partagé, nous faisons part du décès d'

Ewald Isler

notre cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami qui s'est endormi paisiblement, entouré de sa famille, à l'âge de 89 ans.

Son épouse : Emma Isler-Turtschi

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants :

Andres Isler et ses enfants

Heinz et Magali Isler-Kleiser et leurs enfants

Anita et Frédéric Sommer-Isler,

leurs enfants et petits-enfants

Silvia et Jean-Claude Tschirren-Isler,

leurs enfants et petits-enfants

Agnès et Frédy Widmer-Isler, leurs enfants et petite-fille

Son frère : Frédy et Vreni Isler et famille.

Le dernier adieu aura lieu dans l'intimité de la famille.

Ewald repose au centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Adresse de la famille : Emma Isler

Agassiz 1

2610 Saint-Imier

Saint-Imier, le 12 décembre 2021

Vos faire-part et remerciements dans les plus brefs délais

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18

info@bechtel-imprimerie.ch

imprimerie

bechtel sa

www.bechtels-imprimerie.ch



COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



Chauffage à distance : bientôt une extension vers Cormoret !

Tout récemment, le maire Gérard Py a rencontré les responsables de la société La Praye Energie SA, dont on sait qu'elle exploite le chauffage à distance de Courtelary, alimenté bien sûr au bois. La discussion a mis au jour la volonté affichée par cette société d'étendre sensiblement son réseau vers l'ouest et donc vers notre localité.

La Praye Energie envisage de construire une nouvelle installation de chauffe dans le quartier proche de l'entreprise Chocolats Camille Bloch et donc à une faible distance de Cormoret. Le réseau pourrait dès lors s'étendre à notre commune, et en particulier aux locaux communaux tels que le collège/bâtiment administratif.

Une séance d'information sera organisée à ce sujet au début de l'année prochaine et les propriétaires immobiliers de Cormoret en seront informés personnellement. | cm



La société la Praye envisage d'alimenter Cormoret avec un nouveau chauffage à distance

Point de rencontre d'urgence

Ensuite d'une séance d'information donnée récemment par les instances cantonales compétentes, la conseillère municipale Valérie Jenzer a été chargée du dossier visant à la définition et l'aménagement d'un point de rencontre d'urgence, un PRU,

tel que l'Etat bernois souhaite en voir rapidement dans la plupart des communes.

Un PRU doit permettre l'accueil de la population en cas de catastrophe; il doit pallier par exemple une coupure d'électricité de longue durée, remédier à l'absence

de communication, voire permettre la distribution de biens de consommation de première nécessité.

Notre commune, et donc notre conseillère municipale, va collaborer avec notre voisine de Courtelary pour mettre sur pied conjointement un PRU adapté. | cm

Solaire participatif : une réflexion communale

Gérard Py, maire, a participé le mois dernier à la 7^e rencontre intercommunale sur l'énergie photovoltaïque participative, organisée conjointement par l'association Jura bernois.Bienne et le Parc régional Chasseral.

Avec la participation active de la coopérative Ecoosol, cette séance s'est attachée notamment à deux

exemples régionaux de centrales photovoltaïques participatives, à savoir celles de la Fromagerie de la Suze à Corgémont et celle de la patinoire Zürich Arena de Tramelan.

Sachant d'une part que de nombreuses simplifications ont été opérées ces dernières années au niveau législatif, d'autre part que

l'on est encore très loin de l'objectif fédéral de 34 milliards de kilowattheures produits dans le pays par des panneaux photovoltaïques, la Municipalité étudie actuellement la possibilité de créer dans la commune un projet d'une certaine envergure, permettant à la population intéressée d'y prendre part.

Une affaire à suivre. | cm

Redevances « électriques » : règlement en gestation

Les autorités locales ont formé un groupe de travail, composé des conseillers municipaux Michel Abplanalp et Marc Mermod, du maire Gérard Py et de la secrétaire municipale Françoise Wagnière; celui-ci est

chargé de mettre au point un règlement concernant les redevances prélevées par la Société des forces électriques La Goule, ainsi que chaque consommateur peut le voir sur ses factures trimestrielles d'énergie.

Le canton exige qu'une base légale soit créée pour la perception de ces redevances, laquelle base doit également en définir l'usage.

On s'achemine probablement vers une affectation à des projets énergétiques. | cm

En cas d'urgence

Avec l'augmentation des risques liés à la multiplication des événements météorologiques exceptionnels, le corps des sapeurs-pompiers Centre-Vallon estime indispensable de stocker du matériel d'urgence dans notre localité. Il a contacté les autorités dans cette optique et Valérie Jenzer, conseillère municipale, gère ce dossier qui va probablement déboucher sur la mise à disposition d'un garage sis près de l'EcoPoint.

C'est au frais de la Municipalité que sera bientôt entreposé le matériel nécessaire pour agir rapidement en cas d'intempéries.

EcoPoint de Mont-Crosin : une solution en vue

Rappelons que le nouveau propriétaire du Vert-Bois a émis le vœu que soit déplacé l'EcoPoint de Mont-Crosin, lequel est actuellement installé sur son terrain.

Dans cette optique, une séance sur site a réuni récemment les autorités municipales concernées, ainsi que le préposé de l'Oacot (Office des affaires communales et de l'aménagement du territoire). Grâce à la collaboration de Johnny Augsburg, on s'achemine très probablement vers l'installation de cet EcoPoint dans le secteur de l'entreprise de menuiserie et charpente.

Le Conseil municipal espère que les travaux d'aménagement pourront être menés l'année prochaine. | cm

Vous n'avez pas votre badge ?

Les serrures à clés de la salle polyvalente ont été remplacées la semaine dernière par la nouvelle installation fonctionnant avec des badges modulables. Les usagers devraient normalement avoir tous été informés et équipés du nouveau matériel.

Si une personne a été malencontreusement oubliée, elle est cordialement invitée à contacter l'administration municipale, qui procédera à l'échange de sa clé contre un badge. | cm

Déchetterie : de loin...

Une étude est menée actuellement en vue de créer une déchetterie intercommunale destinée à tout le vallois. Notre Exécutif n'est pas vraiment favorable à un tel projet, étant entendu que Cormoret a investi récemment dans un EcoPoint qui répond à ses besoins et que la collaboration avec Courtelary a permis de résoudre notamment la question des déchets spéciaux. La Municipalité suit donc cette étude, mais de loin. | cm

Fermeture de l'administration

En raison des fêtes de fin d'année, l'administration communale sera fermée du mardi 21 décembre 2021 au mardi 4 janvier 2022 inclus. Réouverture mercredi 5 janvier 2022 à 14h30. En cas d'urgence, veuillez vous référer au message enregistré sur le répondeur de l'administration communale. Veuillez penser à faire vos provisions de sacs à ordures assez tôt. Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une bonne année! | cm

Rupture de stock

Les effets de la crise sanitaire sur la pénurie de divers matériaux se font sentir jusque dans le matériel de sécurité. En effet, le fournisseur du système de détection incendie prévu pour le collège, a informé les autorités qu'il est actuellement en rupture de stock. Aussi faudra-t-il encore patienter avant de pouvoir procéder à ce changement. | cm



Le budget 2022 et le règlement du cimetière adoptés sans discussion

29 personnes ont pris part à l'Assemblée municipale de lundi, tenue dans le respect des mesures sanitaires et terminée en moins d'une heure

3,14 pour cent de participation : c'est le taux atteint lundi soir par le Législatif, que fréquentaient 29 personnes sur les 921 ayants droit.

Le budget 2022 de la commune, que nous avons déjà présenté en détail dans ces colonnes, n'a suscité ni question ni opposition. Il a été approuvé unanimement, après les explications données par Benjamin Rindlisbacher, maire.

Déficitaire, mais sans luxe

S'arrêtant aux principales différences entre ce budget et les deux exercices précédents, le maire ne manquait pas de souligner une fois encore que les autorités gèrent les finances en renonçant à toute dépense non indispensable ou luxueuse, mais en gardant à l'esprit le maintien d'un niveau élevé de services à la population.

Avec un excédent de charges de quelque 197 000 francs au compte général et de 210 000 francs environ au compte global, le budget prévoit des investissements ascendant à un total de 745 000 francs, et dont le plus important est évidemment celui qui permettra les aménagements extérieurs du collège. Le maire rappelait qu'ils seront tous réalisés l'année prochaine et qu'ils cumuleront convivialité, sécurité, volet intergénérationnel et efficacité.

Parmi les augmentations de charges, Benjamin Rindlisbacher citait notamment la subvention à Mémoires d'ici pour son agrandissement indispensable, ainsi que les coûts de la crèche qui ont pourtant été très nettement diminués grâce à diverses mesures prises par les autorités.

Bon équilibre fiscal

Relevant une augmentation des recettes au chapitre finances et impôts, par rapport au budget 2021, le maire se réjouissait que Courtelary présente une bonne répartition de ses recettes fiscales entre les impôts sur le revenu des personnes physiques et sur celui des personnes morales, ce qui limite les trop grandes variations.

Soulignant que le budget présenté s'appuie sur des taxes et une quotité inchangées, Benjamin Rindlisbacher présentait la planification financière 2022-2026 et l'évolution qu'elle prévoit pour la fortune communale. «Voilà qui doit certes nous inciter à une politique financière prudente, mais qui ne doit surtout pas nous conduire à abandonner des investissements indispensables», affirmait-il en

ajoutant que la fortune n'est pas dans une phase critique.

Limiter les dépenses à l'essentiel tout en préservant le bien-être de la population, tel est le credo de la Municipalité.

Adapté à la pratique

C'est à Roberto Previtali qu'il incombeait ensuite de présenter le nouveau règlement du cimetière, lequel a été adapté à la pratique actuelle et incorpore notamment le jardin du souvenir, qui n'y figurait pas jusqu'ici.

Le conseiller municipal énumérait les principales modifications de ce document qui a été approuvé unanimement et sans la moindre discussion.

Le même élu présentait ensuite le décompte final concernant l'éclairage public ; celui-ci boucle rappelons-le sur une facture de quelques 264 000 francs, laquelle entre

parfaitement dans le crédit global, à savoir le crédit d'engagement de 250 000 francs approuvé en décembre 2014 et augmenté d'un crédit additionnel de 30 000 francs avalisé en juin dernier pour permettre l'assainissement de secteurs supplémentaires.

Forêt vierge

Au chapitre des divers, outre les questions de mobilité qui sont évoquées dans le texte ci-contre, on mentionnera une intervention demandant que la Municipalité intervienne face à la forêt vierge qui envahit le trottoir bordant la route cantonale au bas du village.

Face à ce problème récurrent, les autorités ont décidé d'écrire une nouvelle fois au propriétaire concerné, d'en référer simultanément aux instances cantonales compétentes, puis de

faire intervenir une entreprise si besoin.

Un appel a été lancé par ailleurs concernant le dossier des chemins de finage, un citoyen exhortant l'Exécutif à faire la distinction entre le déneigement, «un service auquel chaque habitant a droit», et l'entretien courant des chemins.

Santé, santé... et santé

Jean-Marc Tonna, président des assemblées, adressait ses vœux à toute la population, en lui souhaitant de belles fêtes, la santé, surtout la santé, encore la santé. Dans une allocution circonstanciée et non dénuée d'humour, il déplorait la forte diminution générale du bénévolat, mais se réjouissait à la fois de pouvoir vivre en démocratie et de connaître de grands moments de bonheur sportif grâce à la Nati. | cm

Il manque toujours un ou une élu/e

Les diverses informations transmises par les autorités en fin d'assemblée et l'appel du maire à l'engagement civique



La nouvelle porte automatique du bâtiment administratif : elle assure la sécurité en cas d'urgence et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, en plus de laisser passer le soleil hivernal

Benjamin Rindlisbacher, maire, entamait le traditionnel message des autorités par un nouvel appel : «Votre Exécutif est toujours amputé d'un ou d'une membre et les tâches relevant du dicastère des affaires sociales sont donc reportées sur les cahiers des charges des autres conseillers. Citoyennes et citoyens, réfléchissez à votre potentiel engagement, n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement et soyez prêts pour le nouveau délai de dépôt des listes, fixé au 17 janvier prochain à midi.»

Dans la foulée, le maire adressait ses chaleureux remerciements au conseiller sortant Théo Brand, pour ses avis d'une génération autre que la sienne, pour sa continuelle bonne humeur et pour son travail apprécié.

Un devoir!

Benjamin Rindlisbacher rappelait ensuite que la participation au bureau de vote local, demandée en principe une seule fois par vie d'adulte, est un devoir civique. La Municipalité constate et déplore que les demandes de libération de cette tâche sont de plus en plus nombreuses.

Le maire en appelle donc au sens civique de chacune et chacun.

Continuez à les soutenir!

En se réjouissant que la totalité de la monnaie CIDE a trouvé acquéreurs, le maire invitait ses concitoyens à continuer de soutenir activement les commerçants locaux et de détail.

Il se réjouissait par ailleurs que le projet de place de jeux, dans le préau du collège, avance cette fois concrètement. Le permis de construire délivré, les travaux vont pouvoir commencer dès le retour des beaux jours. Un seul regret : n'avoir pas pu lancer cette année le chantier des nouvelles places de stationnement.

Et Benjamin Rindlisbacher d'adresser, au nom du Conseil, de chaleureux remerciements aux organisatrices et aux participants du calendrier géant de l'Avent.

Trop cher

Quant à la station de pompage installée au coin de la Tannerie, et qui n'est plus utilisée depuis la mise en fonction des installations intercommunales d'alimentation en eau potable, le maire précise que les autorités lui cherchent actuellement une nouvelle affectation. Il a brièvement été envisagé de l'utiliser pour alimenter le réseau des fontaines avec l'eau de la Borcairde, mais ce projet a été

abandonné en raison de son coût très élevé.

Le site internet de la Commune va subir un profond assainissement, qui le rendra sensiblement plus convivial et plus interactif, annonçait ensuite le maire qui se réjouit de cette modernisation bienvenue.

Sécurité et accessibilité

Dernière information transmise par Benjamin Rindlisbacher, l'installation d'une porte automatique à l'entrée nord du bâtiment administratif, laquelle cumule deux avantages importants : un accès désormais assuré aux personnes à mobilité réduite et une réponse parfaite aux normes de sécurité d'un bâtiment public.

Le chef de l'Exécutif concluait son intervention par des remerciements chaleureux adressés au personnel communal et à tous les élus, dont il soulignait l'engagement, l'efficacité et l'excellente collégialité.

A la population, il transmettait ses vœux de joyeuses fêtes, en espérant que la situation sanitaire n'empêchera personne de passer de bons moments de partage. Et de remercier ses concitoyennes et concitoyens pour la confiance accordée. | cm

On cherche une alternative au rehaussement du tablier

Sur question d'un citoyen qui demandait à connaître l'état actuel du dossier, on a parlé lundi soir assez copieusement des ponts sur la Suze. Le conseiller municipal Hubert Droz, qui a repris ce dossier le 1^{er} mars dernier, rappelait qu'un crédit d'engagement a été accepté par l'électorat pour procéder à la rénovation du pont du Moulin. Mais ensuite de cette décision, de nouvelles conditions, émanant des autorités cantonales, se sont greffées au projet, et en particulier l'exigence de rehausser le tablier de deux ponts (Moulin et Fleur de Lys), afin qu'il résiste à la crue tricentennale. «Or personne ne voit ce rehaussement d'un bon œil et les autorités sont bien conscientes qu'aucun propriétaire ne peut appréhender sereinement l'idée d'une route à hauteur de ses fenêtres...»

Un projet global

Hubert Droz ajoutait que le Conseil municipal a choisi une voie nouvelle dans ce dossier, à savoir de mettre en attente toute intervention sur le pont de Fleur de Lys, pour traiter d'un coup les cinq ponts de la localité. Cinq, car le sort du pont de bois est scellé, la circulation motorisée y ayant été interdite.

«Nous étudions la question de manière coordonnée, en sachant que sur l'ensemble de la localité, deux ponts doivent impérativement être adaptés au passage des véhicules de 40 tonnes. Même le tonne-pompe du service de défense pèse davantage que 16 tonnes», soulignait l'élu. En ajoutant que pour les trois autres ponts, il s'agit donc de définir un tonnage et une affectation précise ; l'éventualité d'un ouvrage réservé au trafic piétonnier et léger n'est pas écartée.



On a parlé de ponts, à l'assemblée municipale, et notamment de celui de la Fleur de Lys

Un plan au printemps

Objectif visé par l'Exécutif : un plan global de circulation présenté au printemps en assemblée, avec demande d'un crédit-cadre ad hoc. «Ce plan doit impérativement comporter une alternative défendable au rehaussement du tablier de Fleur de Lys, afin que nous puissions le justifier devant le Canton», soulignait Hubert Droz.

Et l'élu de conclure : «Inévitablement, ce plan impliquera quelque détour pour le trafic motorisé. Mais nous espérons que ce volet ne prendra pas le pas sur le reste des discussions.»

Radar pédagogique

Remerciant les autorités pour l'état d'esprit constructif et collectif qu'elles imprimant à leur projet routier, un citoyen demandait que la modération du trafic soit intégrée à la réflexion globale, étant entendu que le danger est réel, notamment dans le quartier de Fleur de Lys privé de trottoir.

Benjamin Rindlisbacher annonçait que l'acquisition d'un radar pédagogique a été inscrite au budget et permettra de baser l'étude sur des données concrètes et précises. Non sans souligner que les riverains sont très généralement les auteurs souvent inconscients des excès de vitesse.

On a parlé également places de stationnement, le maire précisant qu'il n'appartient pas à la Commune de mettre à disposition des places destinées aux privés, mais que les autorités se préoccupent des nombreux véhicules parkés aux abords de la préfecture et du Sasc notamment. «Si la création de cases ad hoc permet de ralentir le trafic, nous allons peut-être l'envisager. Mais n'oublions pas qu'en de nombreux lieux utilisés par les voitures, le terrain appartient à des privés...» | cm

COURTELARY

Beau succès du Pressoir



Si, cette année, la récolte des fruits en général a été faible, voire médiocre, celle des trophées engrangés par l'équipe du Pressoir de Courtelary a été prolifique. En effet, ce ne sont pas moins de deux médailles d'or, une médaille d'argent et un diplôme de Producteur de l'année, pour récompense d'un produit de

très bonne qualité, qui lui ont été attribués.

Ce concours annuel est organisé par le Centre romand de pasteurisation fondé en 1950. Cette année en était la 18^e édition. Les critères de sélection varient selon les différentes catégories et régions. Des assemblages sont autorisés, mais ils doivent être

signalés, dans le détail, aux experts.

Cette année, 6500 litres ont été pressés, contre 41 000 litres l'an dernier. Deux mille vingt-et-un, année de petite récolte, mais de grande satisfaction pour la dynamique équipe du Pressoir et pour Pierre Homberger, le responsable, en particulier. Nous leur adressons

nos félicitations. Honneur au Pressoir qui, rappelons-le, s'apparente à la Société d'arboriculture de Courtelary-Cormoret et environs.

Signalons encore que les amateurs de ce précieux nectar auront la possibilité de le déguster, samedi 18 décembre, de 10 à 12 heures et de 14 à 16 heures, au Pressoir.

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



Fermeture de fin d'année

L'administration communale sera fermée du lundi 20 au vendredi 31 décembre, réouverture du bureau le lundi 3 janvier 2022. | cm

Site internet

Le Conseil municipal a débloqué un crédit pour la mise en ligne d'un nouveau site internet. Ce dernier devrait être mis en ligne dans le courant de l'année prochaine. | cm

Eclairage public

Le 7 juin 2022, le décompte de l'assainissement de l'éclairage public sera présenté à l'assemblée communale. Les coûts nets représentent une dépense de 174 436 fr. 65. Rappelons que cette même assemblée communale avait, en date du 3 juin 2019, accepté un crédit de 185 000 francs. Nous enregistrons de ce fait une économie de 10563 fr. 35. | cm

Vœux

Le Conseil municipal marquera une petite pause jusqu'au lundi 10 janvier, date de la première séance de cette nouvelle législature 2022-2025. L'exécutif vous adresse ses meilleurs vœux et vous souhaite de Joyeuses fêtes de fin d'année. | cm

Bus

La ligne de bus Saint-Imier gare – hôpital, en service du lundi au vendredi, transite par Villeret à cinq reprises le matin et à huit reprises l'après-midi. Les arrêts rue Neuve (Nivarox-Far SA), Brue (Eta SA), centre (Fédéral) et Champs du Clos (Straumann Villeret SA) sont desservis. Ce service est entré en vigueur avec le nouvel horaire pour une période d'essai de trois ans. | cm

Collège

Le décompte de l'assainissement du collège, qui sera présenté lors de l'assemblée du 7 juin 2022, mentionne une économie de 242 344 fr. 60. Précisons que la dépense nette est de 3257655 fr. 40 pour un crédit de 3500000 francs accepté par les urnes le 23 septembre 2018. | cm

Trouvé à Courtelary

Il a été trouvé sur le trottoir de la route principale au centre du village, une clef avec tour de cou **Festival du Touquet**. Cet objet peut être récupéré au bureau municipal de Courtelary, durant les heures d'ouverture.

SONVILIER, SAINT-IMIER, RENAN, COURTELARY, CORTÉBERT, VILLERET, CORMORET, LA FERRIÈRE

Centre intercommunal de collecte de déchets carnés

Comme vous l'avez déjà lu dans la presse, la Municipalité de Saint-Imier destine ses locaux actuels dévolus à la collecte des déchets carnés à d'autres projets. De ce fait, les dépouilles animales ne pourront plus être déposées sur ce site dès le 1^{er} janvier 2022.

Un nouveau projet est en cours d'élaboration. Une étude doit être réalisée afin de préparer un projet global, ce qui nécessite quelques mois de travail. Une solution transitoire a été trouvée avec le Centre de collecte des déchets carnés de Montmollin/NE.

Horaire

Lundi à vendredi: de 7h30-12h et de 13h30 à 16h30. Pour tous les animaux de 0 à 200 kg. Pas d'annonce préalable.

Samedi et dimanche: réservé uniquement au bétail avec préavis téléphonique au centre, les animaux

de compagnie ne sont pas pris en charge le week-end.

Centre collecteur cantonal de Montmollin, 032 731 12 85

Elimination des dépouilles animales au Centre de Montmollin dès le 1^{er} janvier 2022

La facturation sera effectuée par la Municipalité de Sonvilier, aux mêmes conditions qu'actuellement.

Les déchets carnés à partir de 200 kg sont récupérés directement à domicile par Centravo à Lyss, comme par le passé. 032 387 47 87 durant les heures de bureau, 032 384 33 33 hors des heures de bureau.

Le groupe de travail mis sur pied pour ce projet œuvre pour trouver une solution pérenne dans les meilleurs délais et remercie les utilisateurs pour leur patience et leur compréhension.

| le groupe de travail

VILLERET

Vacances à la bibliothèque

La bibliothèque sera fermée du mercredi 22 décembre 2021 au lundi 10 janvier 2022. Joyeuses fêtes de fin d'année à tous. | les bibliothécaires

COMMUNE BOURGEOISE DE COURTELARY ET CORMORET

Vente des sapins

Samedi 18 décembre de 9h à 11h au point de collecte des déchets verts Pré du Roc à Courtelary. Vous pourrez choisir votre sapin qui sera coupé sur place. | les bourgeoisies

Préavis: fermeture hivernale

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 31 décembre et 7 janvier prochains. Première parution d'après les vacances: vendredi 14 janvier. L'imprimerie Bechtel SA sera fermée du 25 décembre au 9 janvier. Toute l'équipe de l'imprimerie Bechtel SA vous souhaite de belles fêtes de fin d'année!

NOTRE HISTOIRE

en images avec MEMOIRES D'ICI



Eglise de Villeret en construction, 1936

Dans le cadre de sa campagne d'appel aux dons en vue de son agrandissement, Mémoires d'Ici présente aujourd'hui une photographie de chantier tirée de ses collections. Que ces images nous rappellent que toute construction est offerte à ceux qui viennent après nous.

Pour plus d'informations: <https://www.m-ici.ch/Projet-agrandissement>

Merci de votre générosité!

© Mémoires d'Ici, Fonds Fernand Pauli

ESPACE NOIR SAINT-IMIER

Au gré des graffitis

Exposition de photographies de Manuel Guerdan

Né dans les Montagnes neuchâteloises, Manuel Guerdan, père de cinq enfants, exerce la profession d'avocat.

Parallèlement, il s'est d'abord intéressé à l'écriture, pour ensuite se diriger vers la photographie.

Il fréquente volontiers les lieux vivants et se laisse inspirer par une vision sensuelle de ce que des inconnus ont exprimé avec une totale liberté ici et ailleurs.

Il a exposé dans divers lieux d'exposition, galerie, lieux publics et bistrot.

Travail artistique

Manuel Guerdan saisit des images brutes sans fioritures qu'il retravaille assidûment.

Ses prises de vue très colorées sur toile mettent en exergue des situations suggérées.

Particulièrement sensible aux écrits jetés sur les murs ou sur des surfaces à priori sans vocation artistique, il les recontextualise dans un univers dérivé.

A titre d'exemple, Barcelona Paradise montre en premier plan la balustrade d'un pont qui donne sur la gare de France à Barcelone avec la mention RIP BOUDI. L'on imagine ici le destin tragique d'un jeune homme



dont ses amis lui rendent un hommage posthume.

Le dernier travail de Manuel Guerdan porte sur des lieux alternatifs et de passage ornés de fresques ou de tags réduits à leur plus simple expression.

Berlin, Barcelone, Dublin et Genève; rotondité et points

cardinaux. Au milieu du monde, une ville de neige. Un sous-voile, comme un long couloir. Fenêtres de train. Les paysages urbains défilent au gré des graffitis...

Voilà le thème qui va prendre place en décembre sur les cimaises et murs d'Espace Noir!

Exposition
Du 10 décembre au 9 janvier
Heures d'ouverture
de la galerie de 10h à 22h
Lundi: fermé
Galerie Espace Noir
Rue Francillon 29
2610 Saint-Imier
032 941 35 35

MUSÉE DE SAINT-IMIER

Visite commentée tout public

Dimanche 19 décembre à 14h30 au Musée de Saint-Imier



Dimanche 19 décembre à 14h30, le Musée de Saint-Imier vous invite à découvrir son exposition temporaire « Saint-Imier. Hier, aujourd'hui, demain ».

Au tournant du XIX^e siècle, Saint-Imier n'est qu'une bourgade d'environ 800 âmes, moins peuplée que ses voisines. En moins d'un siècle, l'essor de l'horlogerie transforme le petit village agricole en véritable bourg industriel. Dès lors, Saint-Imier n'a cessé de se développer.

Présentant notamment des visions parallèles de vues anciennes et contemporaines, l'exposition permet de saisir en un coup d'oeil les transformations d'un espace urbain en perpétuel changement.

Emmenés par Stéphanie Oprea, commissaire de l'exposition, vous découvrirez

l'évolution et les secrets des rues et des bâtiments emblématiques de Saint-Imier.

Durée totale: environ 1 heure.

Tarif: entrée au Musée.

Tout public, sur inscription jusqu'au samedi 18 décembre 18h (15 personnes maximum), certificat Covid et port du masque obligatoires.

| musée saint-imier

Exposition

Du 1^{er} octobre au 15 mai
Saint-Martin 8, 2610 St-Imier
032 941 14 54
musee@saint-imier.ch

Horaires d'ouverture

– Mardi au dimanche de 14h à 18h, ainsi que sur demande pour les groupes
– Certificat Covid obligatoire

Tarifs

– Adulte: 6 francs
– Tarif réduits (AVS, AI, étudiants): 4 francs
– Jusqu'à 16 ans: gratuit

www.musee-de-saint-imier.ch
Facebook/Musée de Saint-Imier

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



Les Savagnières: retour du snowbus le 18 décembre

La desserte hivernale de la station de ski des Savagnières par les transports publics reprendra le samedi 18 décembre. Le snowbus circulera depuis et vers Saint-Imier jusqu'au dimanche 27 février 2022 y compris, selon un horaire spécial.



Lorsque le domaine skiable est ouvert, le bus des CJ est opérationnel les mercredis, samedis, dimanches et fêtes

générales, ainsi que tous les jours durant les vacances de Noël (25 décembre 2021 au 9 janvier 2022) et la semaine

blanche (14 au 18 février 2022).

Quatre départ sont prévus de Saint-Imier et des Savagnières. La réservation pour

les groupes est obligatoire au 032 486 93 37.

Le tarif plein est de 6 francs par course, soit 12 francs pour un aller-retour. Le demi-tarif revient à 3 respectivement 6 francs. Une taxe de base de 2 francs par trajet est perçue pour les détenteurs d'un abonnement général et autres cartes journalières CFF. L'acquisition des billets doit se faire auprès du chauffeur, l'achat en ligne n'étant pas possible.

En cas de bonnes conditions d'enneigement et de fonctionnement des installations de remontées mécaniques, la possibilité existe de prolonger la desserte des Savagnières par le snowbus au-delà de la période contractuelle. Des discussions devront avoir lieu le cas échéant.

Plus d'infos sur www.les-cj.ch/News/Ski-aux-Savagnieres. | cm

Horaires de fin d'année à la Municipalité

En raison des fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront fermés du jeudi 23 décembre, à 18h, au lundi 3 janvier, à 8h. La bibliothèque régionale fermera ses portes le vendredi 17 décembre à 19h; ses activités publiques reprendront le mercredi 5 janvier à 14h. Quant à la ludothèque, elle sera fermée du 24 décembre au 8 janvier.

Le Musée de Saint-Imier sera fermé du 24 décembre au 3 janvier. Il rouvrira ses

portes au public le mardi 4 janvier selon l'horaire habituel.

Les membres de l'Exécutif imérien ont pour leur part tenu leur 41^e et dernière séance ordinaire de l'année ce mardi 14 décembre. Une pause sera également observée durant les fêtes de fin d'année. Les délibérations reprendront le 11 janvier.

Le Conseil municipal souhaite de belles fêtes et une très bonne année 2022 à toutes et à tous. | cm

Ramassage des déchets durant les fêtes

Les fêtes de fin d'année modifieront quelque peu l'organisation habituelle du ramassage des déchets à Saint-Imier. De manière détaillée, cela donne la planification suivante pour ces prochaines semaines:

Ordures ménagères

Aucune tournée n'est supprimée durant les fêtes de fin d'année. Elles auront donc lieu les lundis 27 décembre et 3 janvier pour la partie nord et les mardis 28 décembre et 4 janvier pour le secteur sud, conformément aux informations qui figurent dans le mémo déchets 2021 + janvier 2022.

Rappel utile: les sacs officiels sont à déposer sur le trottoir le jour même de la collecte avant 7h. Il n'est pas possible de les déposer la veille sur la voie publique. Il s'agit ainsi d'éviter qu'ils soient éventrés par des renards, fouines et autres corneilles ou qu'ils éclatent sous les coups de pied de noctambules.

Déchets verts

La dernière tournée 2021 pour les déchets compostables aura lieu le jeudi

23 décembre. La première tournée de l'année 2022 est prévue le jeudi 6 janvier. Elle se déroulera ensuite toutes les deux semaines pour reprendre son rythme hebdomadaire dès le début du mois d'avril et jusqu'à fin novembre 2022.

Déchetterie

La déchetterie sera fermée les vendredi 24, samedi 25 et vendredi 31 décembre ainsi que le samedi 1^{er} janvier.

Déchets carnés

Le centre de ramassage des déchets carnés sera fermé les vendredis 24 et 31 décembre.

En raison du projet de réaffectation des anciens abattoirs de Saint-Imier, le centre de collecte des déchets carnés fermera d'ailleurs définitivement ses portes à la fin de cette année. Dans l'attente d'une solution pérenne dans le Vallon, les cadavres d'animaux devront être amenés au centre de Cottendart, à Colombier (NE).

Sacs poubelle gratuits pour les familles

A retirer à partir du 1^{er} février 2022

Le règlement sur les déchets et le règlement tarifaire de la Municipalité de Saint-Imier englobent une aide annuelle aux familles. Celle-ci se traduit, sous certaines conditions, par la remise gratuite de sacs poubelle officiels.

Le premier enfant de moins de 16 ans (né depuis 2007) donne droit à celui qui en assure la garde de manière prépondérante de recevoir annuellement 20 sacs d'une contenance de 35 litres. Pour deux enfants, la famille reçoit 30 sacs de 35 litres respectivement 40 à partir du troisième enfant.

Toutes les personnes qui peuvent bénéficier de cet avantage voudront bien retirer les sacs auxquels elles ont droit en se rendant personnellement, durant l'année en cours, au guichet de la caisse municipale, rue Agassiz 4, 2^e étage. La distribution débutera le mardi 1^{er} février 2022; aucune exception ne sera admise avant cette date.

Sont incluses dans la liste des bénéficiaires les personnes qui auront la joie de célébrer une naissance en 2022 ainsi que celles qui s'établiront en cours d'année dans la commune. | cm

Josika Iles vice-maire en 2022

Représentante du Parti Alternatif régionale et communale (ARC) au sein du Conseil municipal de Saint-Imier, Josika Iles a été désignée en tant que vice-maire pour l'année 2022. A la tête du Département de l'équipement, elle succédera à Olivier Zimmermann (PS) au poste d'adjointe au maire au 1^{er} janvier prochain.

| cm

Nonante ans de service

Cinq personnes ont reçu une attention au cours de l'année 2021 en signe de reconnaissance pour leur fidélité à la Municipalité de Saint-Imier. Il s'agit de John Nappiot (25 ans, bâtiments et infrastructures sportives), Christian Zihlmann (20 ans, équipement), Patrick Adatte (15 ans, équipement), Vincent Brahier (15 ans, urbanisme et mobilité) et Yves Vuilleumier (15 ans, urbanisme et mobilité). | cm

Délai rédactionnel **MERCREDI 9H**

LA ROSERAIE

Un beau moment de partage

Après son Marché de Noël à l'interne, La Roseraie a organisé sa traditionnelle Fête de Noël mardi 14 décembre pour ses résidents et son personnel. Malgré l'absence des familles en raison de la crise sanitaire, l'après-midi a tout de même été rythmée par de beaux moments de joie, d'émotion et de musique.

En introduction, la chorale des résidents accompagnée des musiciens du personnel a interprété *O Tannenbaum*. Puis François Nyfeler, directeur, a salué l'assemblée.

Les musiciens de l'institution et la chorale ont ensuite repris le relais et chanté *Wellerman*. Macaire Gallopin, pasteur de la paroisse réformée et Michel Monnerat, diacre de la paroisse catholique, ont apporté quant à eux le message œcuménique.

Puis les résidents ont enchanté la salle en entonnant *La Ballade nord-irlandaise*. Les résidents de l'Eveil musical, accompagnés par Johan Wermeille ont ensuite interprété à l'aide de tubes musicaux le chant de Noël américain *Jingle Bells*.

Voici Noël a été repris en cœur par toute l'assemblée, puis l'après-midi s'est terminée avec le partage d'une petite collation. | *la roseraie*



ESPACE NOIR SAINT-IMIER

Du blues et du rock pour le dernier concert de l'année

Triple Cream & Co est un groupe fribourgeois qui a été fondé en 2013 entre la Sarine et le Moléson



Les 4 musiciens mettent en scène un répertoire en anglais, français et allemand qui se compose de reprises des dernières décennies ainsi que de leurs propres morceaux.

Le groupe s'est déjà produit dans de nombreux bars et bistrotts ainsi qu'aux fêtes de la musique et music-nights à Bulle, Fribourg, Echallens, Châtel Saint-Denis, La Chaux-de-Fonds et Itzehoe (Allemagne).

Un membre du groupe travaille à l'hôpital du Jura bernois à Saint-Imier et ça sera avec grand plaisir qu'ils se produiront pour la première fois dans le Jura bernois, après une longue pause imposée.

| *espace noir*

Vendredi 17 décembre, 21 h
Concert au théâtre
Entrée: 10 francs
ACEN, AVS, AI: 8 francs

SONVILIER

A notre chère clientèle

Un message pour vous remercier pour vos 3 années de fidélité. Sans vous, ce projet n'aurait pas pu vivre durant toutes ces années. Nous voulons également vous remercier pour votre agréable accueil à Sonvilier, vos sourires et pour tous ces moments partagés. Nous gardons que de bons souvenirs en mémoire! Un très grand merci à notre personnel pour tout leur excellent travail! Nous sommes heureux de savoir que l'épicerie continuera de vivre avec la venue de Madame Lachat et Monsieur Maire à qui nous souhaitons plein succès! Nous vous souhaitons de merveilleuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente santé. Prenez soin de vous!

| *l'épicerie chez peppe de sonvilier*

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

CORPS DE MUSIQUE SAINT-IMIER

Le concert de Noël, c'est dimanche!

Ce 19 décembre marquera le dernier dimanche de l'Avent. Comme le veut la tradition, c'est aussi le dimanche où le Corps de musique invite chaque année la population à son concert de Noël. Ce dernier débutera à 17h à la Collégiale de Saint-Imier. Sous la

direction d'Yvan Tschopp, les musiciens proposeront un savant mélange de mélodies de Noël, de musiques de films et de marches traditionnelles. L'événement sera également l'occasion d'honorer les couples imériens ayant fêté leurs noces d'or dans l'année.

En ces moments difficiles, les membres du Corps de musique seront heureux de vous accueillir pour partager un moment convivial en musique! Pour rappel, port du masque et certificat Covid sont nécessaires pour assister au concert. Entrée libre, collecte. | *cmi*

PAROISSE RÉFORMÉE DE SAINT-IMIER

Une excellente collaboration et une bonne dynamique

L'assemblée d'automne de la paroisse s'est tenue lundi 6 décembre, à 19h30 à la collégiale, devant 10 ayants droit. Le budget 2022 a été présenté et approuvé et présente un excédent de charges supportable.

Françoise Zwahlen Gerber, présidente du conseil, a présenté les activités du conseil et de la paroisse durant cette année encore une fois particulière et a

remercié tous les collaborateurs pour leur engagement. Malgré le Covid et les empêchements qu'il engendre, des rencontres, concerts et activités ont pu avoir lieu et la vie paroissiale continue.

Après un peu plus d'un an au sein de notre paroisse, le pasteur Macaire Gallopin se dit heureux dans son activité professionnelle et est plein d'envies et d'idées. La collaboration avec toute l'équipe est excellente.

Au niveau des bâtiments, le changement de système de chauffage de la collégiale et la réfection du toit de la Tour de la Reine-Berthe sont actuellement à l'étude et auront très probablement lieu dans la première moitié de 2022.

La présidente du conseil Françoise Zwahlen-Gerber a conclu cette assemblée en en présentant à tous ses meilleurs vœux pour cette fin d'année. | *paroisse réformée de saint-imier*

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



2021 : entre contraintes et liberté... en route pour 2022

Chères citoyennes et chers citoyens, l'année écoulée a été placée sous le signe du changement permanent, nous avons tous dû faire preuve d'adaptabilité et de flexibilité. La situation sanitaire s'est imposée tout au long de l'année avec de nombreuses contraintes.

Un retour à la normale tant souhaité a encore été mis entre parenthèses, impactant tant la

vie privée que professionnelle. A toutes et tous, touchés de près ou de loin par cette pandémie, nous souhaitons que la nouvelle année arrive avec de bonnes choses à venir et vous trouve en bonne santé.

Les Autorités ainsi que l'administration forment leurs meilleurs vœux pour l'avenir et vous adressent leurs meilleurs messages. | *cm*

Service des constructions

L'arrivée de nouvelles compétences spécifiques au domaine des constructions à l'administration a donné un nouvel élan au traitement des dossiers. Matthieu Tanner a repris la gestion de ce domaine et peut renseigner les citoyens sur les démarches à entreprendre.

Nous vous rappelons qu'en principe un permis de construire est nécessaire pour toutes les constructions, installations et mesures de construction – pour les ouvrages de génie civil et les biens mobiliers, tout comme pour les routes, les places de stationnement, les modifications de terrain et

les conduites. Un permis de construire est aussi requis pour les changements d'affectation, les travaux d'assainissement total et la pose de réclames et d'enseignes.

En cas de doute si une demande est nécessaire ou non, vous pouvez vous renseigner par courriel à constructions@sonvilier.ch.

Nous vous recommandons vivement d'utiliser cette possibilité afin d'éviter des procédures légales. Des contrôles plus stricts seront effectués quant aux projets déjà réalisés et à la conformité des constructions. | *cm*

Travaux

Sonvilier se refait une beauté. De nombreux chantiers ont été ouverts dans le village en 2021, dont plusieurs vont se poursuivre en 2022, s'ajoutant à de nouveaux. Cela a occasionné des désagréments pour les riverains dont les Autorités sont bien conscientes, mais ces maux nécessaires permettent de remettre le réseau d'eau à neuf et d'améliorer les routes. Merci à chacune et chacun pour votre compréhension et le respect des indications mises en place. | *cm*

Fermeture de l'administration

Durant les fêtes de fin d'année, l'administration municipale sera fermée du jeudi 23 décembre 2021 à 17h30 au vendredi 7 janvier 2022. Réouverture le lundi 10 janvier 2022. En cas d'urgence uniquement, vous pouvez contacter le Maire, M^{me} Rosemarie Jeanneret au 079 590 77 36. Consultation des dossiers mis en dépôt public: sur rendez-vous avec M^{me} Jeanneret. | *cm*

HÔPITAL DU JURA BERNOIS

Nouvelles règles durcies pour les visites

Nous sommes appelés à redoubler de vigilance durant cette nouvelle vague pour assurer la meilleure protection possible de nos patients.

- Port du masque obligatoire
- Certificat covid obligatoire (avec présentation d'une pièce d'identité)

Nouvel horaire

Visites autorisées de 13h à 18h. Les visites restent autorisées sur présentation d'un certificat sanitaire et d'une pièce d'identité. Les personnes

à partir de 16 ans sont tenues de présenter un certificat et une pièce d'identité. Il est aussi demandé aux enfants de porter un masque dès l'âge de 6 ans. Durée de la visite: une heure par jour et par patient-e (maximum 2 pers.)

Heures d'ouverture des restaurants/caféterias:

– Lundi au vendredi: 8h à 16h

– Week-ends et jours fériés: 9h à 14h

Nous rappelons l'importance des gestes barrières et de l'hygiène des mains. | *hjb*

RENAN AVIS OFFICIELS



Dépôt public

Durant la fermeture du bureau communal pendant les vacances de Noël, soit du lundi 27 décembre 2021 au vendredi 7 janvier 2022, les dossiers en dépôt public peuvent être consultés sur rendez-vous au bureau municipal. Nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec le maire, Jean-Claude Vaucher au 079 342 95 60 afin de fixer un rendez-vous. | *cm*

BIBLIOTHÈQUE DE SONVILIER

Fermeture de fin d'année

La bibliothèque sera fermée du 24 décembre au 10 janvier. Réouverture le lundi 11 janvier. Ouverture: lundi 17h30-19h30, mercredi 16h-18h. Pensez à renouveler votre abonnement pour 2022: adultes 22 francs, AVS: 17 francs, enfants et étudiants gratuit. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année. | *les bibliothécaires*

ASSOCIATION AGORA

Conte musical pour petits et grands

L'association Agora convie le public à découvrir les véritables aventures de Rasemotte la Marmotte à l'ancien magasin de la Grand-Rue 132, jeudi 23 décembre à 18h30.

Rasemotte la Marmotte est un conte musical présenté par la Cie Théâtristan de Tramelan. Auteur de l'histoire, Antoine Le Roy la raconte avec la complicité musicale de Nathan Zürcher au violoncelle. Dès l'entame s'établit un dialogue avec le jeune public. Les thèmes abordés au cours de l'histoire sont également développés et commentés ensemble. On y traite notamment de la signification de Noël et des autres fêtes qui y ressemblent de par le monde, des stratégies des animaux pour passer l'hiver, de la relation avec les autres ainsi que des valeurs importantes à honorer dans la vie:

Bientôt la nuit la plus longue de l'année... Chez nos amis les animaux, on raconte que le Renard polaire apporte des cadeaux aux petits qui ont été sages. Parmi eux, Rasemotte la Marmotte aimerait bien savoir s'il existe vraiment. Mais comment faire, puisqu'elle doit dormir durant tout l'hiver? Pas dénuée d'inspiration, Rasemotte établit un plan d'action secret. Pour le réaliser, elle doit se faire pleinement confiance, quitte à bousculer les habitudes de



son clan. Mais le jeu en vaut-il vraiment la peine?

Le spectacle est accessible aux enfants dès 6 ans accom-

pagnés de leurs parents, cousines, oncles, aïeules et parrains, ainsi qu'à tous les amateurs de merveilleux. | mr

Jeudi 23 décembre à 18h30
Centre du village, Tramelan
Anc. magasin Grand-Rue 132
Prix libre, certificat Covid dès 16 ans,
collecte à la sortie
Info: agora.tramelan@gmail.com

ARMÉE DU SALUT

Venez fêter Noël avec nous

Ce dimanche 19 décembre à 17h sur le parking de l'Armée du Salut, fête de Noël en extérieur pour la population du village et samedi 25 décembre à 12h, repas de Noël gratuit et distribution à domicile



L'Armée du Salut de Tramelan, en lien avec les églises de notre village, invite la population à fêter Noël ce dimanche 19 décembre à 17h sur le par-

king, Grand-Rue 58. A cause des nouvelles mesures sanitaires, le programme sera un peu allégé et la nourriture se prendra à l'emporter, mais

l'ambiance chaleureuse de Noël sera au rendez-vous, avec notamment beaucoup de musique et une crèche vivante. Le fil conducteur de

la fête sera le récit de Noël raconté d'une manière originale. Venez célébrer la naissance de Jésus avec nous!

Et un second événement se prépare. Comme l'année dernière l'Armée du Salut offre un dîner aux personnes seules ou isolées le jour de Noël. Pour cela, deux possibilités: La première, c'est un repas de fête sur place le samedi 25 décembre à 12h (certificat Covid demandé). Il y aura même possibilité de faire appel à un service de taxi. La seconde, c'est un repas qui sera offert à domicile entre 11h30 et 12h30 dans les villages de Tramelan, Les Reussilles et Tavannes. Pour profiter de ce repas, il suffit de s'inscrire jusqu'au 20 décembre au numéro suivant: 079 374 37 92, par SMS ou Whatsapp à tout moment, et par téléphone de 17h à 20h. N'hésitez pas! | pd

Réclame

EN SALLES



AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

TOUS EN SCÈNE 2

VENDREDI 17 DÉCEMBRE, 16 H
SAMEDI 18 DÉCEMBRE, 15 H
DIMANCHE 19 DÉCEMBRE, 14 H

de Garth Jennings. Buster Moon et sa troupe de bêtes de scène voient encore plus grand avec un spectacle complètement fou. Mais cette fois, ils sont bien décidés à aller briller sous les feux des projecteurs de la capitale du show-biz. En français. Pour tous. Durée 1 h 50.

SPIDER-MAN: NO WAY HOME

VENDREDI 17 DÉCEMBRE, 20 H
SAMEDI 18 DÉCEMBRE, 21 H
DIMANCHE 19 DÉCEMBRE, 17 H

de Jon Watt, avec Tom Holland, Benedict Cumberbatch. Pour la première fois dans l'histoire cinématographique de Spider-Man, notre sympathique héros est démasqué et n'est plus capable de séparer sa vie normale des enjeux considérables de son rôle de superhéros. En français. Durée 2 h 28.

RESIDENT EVIL: BIENVENUE À RACCOON CITY

VENDREDI 17 DÉCEMBRE, 22 H 50

de Johannes Roberts, avec Kaya Scodelario, Hannah John-Kamen. Autrefois le siège en plein essor du géant pharmaceutique Umbrella Corporation, Raccoon City est aujourd'hui une ville à l'agonie. L'exode de la société a laissé la ville en friche... et un grand mal se prépare sous la surface. En français. 16 ans. Durée 1 h 46.

LA PANTHÈRE DES NEIGES

SAMEDI 18 DÉCEMBRE, 18 H
MARDI 21 DÉCEMBRE, 20 H

de Marie Amiguet et Vincent Munier, avec Sylvain Tesson et Vincent Munier. Au cœur des hauts plateaux tibétains, la nature est restée intouchée et d'une beauté époustouflante. Ici vivent yaks sauvages, loups, tchirous et bien d'autres animaux. Le photographe Vincent Munier et l'écrivain Sylvain Tesson parcourent cette contrée et escaladent les cimes à la recherche d'un être excessivement discret, la panthère des neiges. En français. 6 ans (sugg. 10). Durée 1 h 32.

SPIDER-MAN: NO WAY HOME

VENDREDI 17 DÉCEMBRE, 20 H
SAMEDI 18 DÉCEMBRE, 21 H
DIMANCHE 19 DÉCEMBRE, 16 H 30

voir ci-contre.

LE LOUP ET LE LION

SAMEDI 18 DÉCEMBRE, 14 H
DIMANCHE 19 DÉCEMBRE, 10 H

de Gilles de Maistre, avec Molly Kunz, Graham Greene. A la mort de son grand-père, Alma, jeune pianiste de 20 ans revient dans la maison de son enfance, perdue sur une île déserte du Canada. Là, tout bascule quand un louveteau et un lionceau en détresse surgissent dans sa vie. En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 1 h 39.

BAD LUCK BANGING OR LOONY PORN

SAMEDI 18 DÉCEMBRE, 17 H
DIMANCHE 19 DÉCEMBRE, 20 H
MARDI 21 DÉCEMBRE, 20 H

de Radu Jude, avec Katia Pascariu, Claudia Ieremia. Provocante, cette comédie du Roumain taquin Radu Jude s'ouvre sur une séquence pornographique: un couple filme ses ébats. Lesquels, pas de chance pour madame, vont atterrir sur Internet par la faute de monsieur. En VO s.-t. 18 ans. Durée 1 h 46.

ALINE

LUNDI 20 DÉCEMBRE, 20 H

reprise.

LES MAGNÉTIQUES

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE, 20 H
LUNDI 20 DÉCEMBRE, 20 H

de Vincent Maël Cardona, avec Thimotée Robart, Marie Colomb. Une petite ville de province au début des années 80. Philippe vit dans l'ombre de son frère, Jérôme, le soleil noir de la bande. Entre la radio pirate, le garage du père et la menace du service militaire, ils ignorent qu'ils vivent là les derniers feux d'un monde sur le point de disparaître. En français. 16 ans. Durée 1 h 46.

MYSTÈRE

MERCREDI 22 DÉCEMBRE, 16 H

de Denis Imbert, avec Vincent Elbaz, Marie Gillain. Stéphane décide d'emménager dans les belles montagnes du Cantal afin de renouer avec sa fille de 8 ans, Victoria, mutique depuis la disparition de sa maman. Lors d'une promenade en forêt, un berger confie à Victoria un chiot nommé Mystère qui va petit à petit lui redonner goût à la vie. En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 1 h 24.

MATRIX RESURRECTIONS

MERCREDI 22 DÉCEMBRE, 20 H
JEUDI 23 DÉCEMBRE, 20 H 30

de Lana Wachowski, avec Keanu Reeves, Carrie-Anne Moss. Le quatrième volet de la série de films révolutionnaires qui a redéfini tout un genre. Le nouveau film réunit les acteurs principaux originaux Keanu Reeves et Carrie-Anne Moss dans leurs rôles légendaires de Neo et Trinity. En français. Durée 2 h 28.

DRIVE MY CAR

JEUDI 23 DÉCEMBRE, 17 H

de Ryusuke Hamaguchi, avec Hidetoshi Nishijima, Toko Miura. Le metteur en scène Yusuke Kafuku est à Hiroshima pour jouer *Onclé Vanya* lors d'un festival. La jeune Misaki lui est assignée en tant que chauffeur. Alors qu'ils voyagent ensemble, la sincérité de leurs conversations l'oblige à affronter son passé. En VO s.-t. 14 ans (sugg. 16). Durée 2 h 59.

AU ROYAL À TAVANNES

SPIDER-MAN: NO WAY HOME

VENDREDI 17 DÉCEMBRE, 20 H
SAMEDI 18 DÉCEMBRE, 21 H
DIMANCHE 19 DÉCEMBRE, 16 H 30

DON'T LOOK UP

MERCREDI 22 DÉCEMBRE, 20 H
JEUDI 23 DÉCEMBRE, 20 H

de Adam McKay, avec Leonardo DiCaprio, Jennifer Lawrence. Deux astronomes de second rang se lancent dans une longue tournée de presse pour avertir l'humanité de l'approche d'une comète qui détruira la Terre. En français. 16 ans. Durée 2 h 18.

CLIFFORD

MERCREDI 22 DÉCEMBRE, 10 H
JEUDI 23 DÉCEMBRE, 10 H

de Walt Becker, avec Sienna Guillory, Rosie Perez. Emily Elizabeth, une jeune collégienne, reçoit en cadeau de la part d'un magicien un adorable petit chien rouge. Quelle n'est pas sa surprise quand elle se réveille le lendemain dans son petit appartement de New York face au même chien devenu... géant! En français. 3 ans (sugg. 6). Durée 1 h 36.



Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net



Le personnel communal augmenté des 11 employé/es de la crèche

Le 1^{er} janvier 2022, Les Lucioles entreront officiellement dans le giron municipal et intensifieront la politique familiale de la commune

Une cérémonie de signatures et de convivialité marquait la semaine dernière, en la salle Bersot du Cinématographe, l'entrée toute proche de la crèche Les Lucioles dans le giron communal.

La conseillère municipale Karine Voumard, cheffe de l'action sociale, ses collègues André Ducommun et Pierre Sommer, le maire Philippe Augsburger, ainsi que le chancelier Hervé Gullotti et sa collègue Ludomila Jorge, accueillaient officiellement le personnel de la crèche Les Lucioles au sein du personnel communal. Pour les onze professionnelles et professionnel concernés, qui remplissent ensemble 7,63 emplois à plein temps, l'opération passait évidemment par la signature de nouveaux contrats de travail.



Les membres du comité fleuries jeudi dernier, de gauche à droite: Valérie Fahrni, Valérie Hasler et Valérie Piccand

Positif et motivant

Karine Voumard souhaitait une chaleureuse bienvenue à ces nouvelles et nouveau membres du personnel communal, en qualifiant cette officialisation de très positive et motivante.

Rappelons que la communalisation de l'institution fait suite au vote positif de la population tramelote le 28 novembre dernier. A cette occasion, les ayants droit ont accepté un crédit budgétaire de 659 000 francs, pour permettre l'intégration de la crèche à l'administration communale. Cette intégration, qui coûtera effectivement 117 000 francs en 2022, permettra d'assurer la pérennité d'une infrastructure dont le succès ne se dément pas, bien au contraire.

Souhaitant longue vie à celle qui est désormais baptisée Maison de l'Enfance Les Lucioles, Karine Voumard annonçait plus avant que le projet de nouveau toit va bon train.

Un doublement en vue

Sa liste d'attente s'allongeant régulièrement, la crèche désor-

mais municipale devrait rapidement voir sa capacité d'accueil passer de 20 à 40 places, dans un nouvel immeuble à construire dans le quartier de la Gare. Ce faisant, l'institution confirmera la politique familiale résolument engagée de la commune, laquelle entend offrir des conditions optimales à de nouveaux habitants.

En permettant à sa population de concilier vie familiale et vie professionnelle, la Municipalité apporte simultanément son soutien au tissu industriel et économique tramelot, non sans favoriser ses recettes fiscales.

Reconnaissance appréciée

Au nom du personnel de la crèche, la directrice Joëlle Gairaud se réjouissait de la reconnaissance ainsi accordée à l'institution par les autorités et la population locales. Cette communalisation des Lucioles renforce visiblement encore la motivation de l'équipe en place.

Les onze employées et employé ont donc signé jeudi dernier un nouveau contrat

de travail, qui entrera en force le 1^{er} janvier prochain. Ce faisant, le Comité de l'institution n'a plus de raison d'être. Karine Voumard profitait conséquemment de la cérémonie pour adresser de chaleureux remerciements à ce quatuor de bénévoles, qui ont

œuvré pour certaines durant de longues années en faveur de la crèche. Valérie Fahrni, Valérie Hasler, Carine Humair (absente jeudi soir) et Valérie Piccand ont été fleuries, qui se réjouissent profondément que soit assuré l'avenir de la nouvelle Maison de l'Enfance. | cm



Joëlle Gairaud, directrice de la crèche Les Lucioles, à l'heure de signer son nouveau contrat

Prix de l'énergie électrique 2022

Le service de l'électricité de la commune de Tramelan (SET) améliore la qualité de son produit de base et maintient des prix concurrentiels

Le solaire local et l'hydraulique suisse comme produit de base pour tous afin de favoriser la transition énergétique.

Energie

Dès 2022, les clients du SET bénéficieront comme produit de base TOPAZE, l'électricité composée de solaire local et d'hydraulique suisse. TOPAZE répond à une politique de commercialisation des énergies renouvelables indigènes, en parfaite cohérence avec la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération.

Le produit AMBRE, composé d'électricité solaire locale, est également disponible en fourniture complète pour les consommateurs qui souhaitent en faire plus tout en soutenant les productions locales. Par rapport au produit de base, ce choix représente l'équivalent de 2 cafés

par mois pour un ménage avec une consommation contenue à 1500 kWh/an. Le calculateur disponible sur le site internet du SET permet à chacun d'effectuer une simulation personnelle.

Marché de l'électricité

Dans un contexte d'augmentation continue de l'énergie électrique sur les marchés de gros, les prix 2022 du SET suivront cette tendance. La politique de gestion des approvisionnements menée depuis plusieurs années à travers la société SACEN SA permet de limiter cette augmentation. Elle représente environ 2 francs par mois pour un ménage standard suisse d'une consommation annuelle de 4500 kWh.

Une adaptation est effectuée dans la composition du prix de l'énergie avec la mise en place d'un prix de base. | cm

Nouvelle conseillère municipale à Tramelan

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a élu Qendresa Koqinaj Coçaj en remplacement de Carine Bassin, démissionnaire au 31 décembre 2021. Qendresa Koqinaj Coçaj prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2022. Lors de cette même séance, le Conseil municipal a réparti les dicastères. Aucune modification n'a été décidée. Qendresa Koqinaj Coçaj reprendra le dicastère de l'Instruction publique et de la culture laissée vacant avec le départ de Carine Bassin. Représentante du Parti socialiste, Qendresa Koqinaj Coçaj, 28 ans, est la seule vient-ensuite du PST issue des élections au Conseil municipal de 2018. Mariée, mère de deux enfants, originaire du Kosovo, elle est



au bénéfice d'une formation d'horlogère. Le Conseil municipal lui souhaite plein succès dans l'accomplissement de son mandat. | cm

En bref, vous trouvez

- Sur notre site internet, les fiches de prix et un simulateur vous permettant de comparer les différents produits : <https://set.tramelan.ch/set/Particuliers/Electricite.html>
- Sur le site de SACEN SA, des informations concernant notre société de gestion de l'approvisionnement : <https://www.sacen.ch/sacen/index.html>
- Encore plus d'informations auprès de notre personnel du Service de l'électricité de Tramelan : Philippe Wastian, 032 486 99 50, set@tramelan.ch.

Préavis : fermeture hivernale

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 31 décembre et 7 janvier prochains

Première parution d'après les vacances : vendredi 14 janvier

L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 25 décembre au 9 janvier

Toute l'équipe de l'Imprimerie Bechtel SA vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

LIONS CLUB JURASSIEN**Des surprises sous le sapin**

Quoi de plus lumineux que les yeux d'un enfant découvrant un paquet sous un sapin paré de bougies et de boules de Noël. Quoi de plus beau que le sourire d'un enfant en train de découvrir le cadeau qu'il vient de recevoir. Il y a des enfants qui malheureusement n'auront probablement pas la chance de voir des cadeaux sous le sapin en cette période de Noël. C'est pour venir en aide à ceux-ci et à leur famille que le LC jurassien a lancé une Action spéciale Noël.

En collaboration avec la Croix-Rouge Canton de Berne, région Seeland – Jura bernois

Un club service on le sait est justement là pour mener des actions caritatives, là pour soutenir des actions de bienfaisance, là enfin pour servir au-delà de considérations politiques, religieuses, partisanes ou autres.

Que ce soit dans le cadre de projets pour les enfants ou pour les jeunes, pour soutenir les malvoyants ou en cas de catastrophes, les Lions s'engagent bénévolement en faveur des personnes les plus démunies. Ils s'occupent des personnes dans leur voisinage comme des personnes en détresse partout dans le monde, «We serve» (Nous servons) est la devise de l'organisation et de ses membres.

En cette fin d'année, Le LC jurassien avait à cœur de penser aux enfants défavorisés de notre région et à leur famille. Penser aux enfants qui n'ont peut-être pas la chance de leur camarade de classe, pas la chance de leur copain de jeux ou de leur voisin de palier. Cela simplement parce qu'ils se trouvent dans un contexte familial précaire.

Il ne faut pas l'oublier ni se voiler la face, la pauvreté existe aussi dans notre région et il y a des familles démunies dans le Jura bernois.



De gauche à droite: Françoise Grosclaude, responsable projet CRS, Philippe Lindegger, responsable régional CRS, Marcos Caballero, président du LC jurassien et Danièle Brügger, propriétaire – administratrice de la Librairie-papeterie du Pierre-Pertuis SA

En collaboration avec l'antenne régionale Seeland – Jura bernois de la Croix-Rouge Canton de Berne, le LC a décidé d'aller à leur rencontre et de faire un geste à leur intention en cette période de l'Avent.

Ces prochains jours, les collaborateurs et collaboratrices de la Croix-Rouge Canton de Berne, antenne régionale Seeland – Jura bernois distribueront ainsi 60 sets aux enfants des familles plus défavorisées de la région.

Il s'agit en fait de deux fois 15 sets de bricolages et de deux fois 15 jeux destinés aux enfants de moins de 8 ans, respective-

ment ceux de plus de 8 ans. Ces 60 cadeaux ont été préparés par la Librairie-papeterie du Pierre-Pertuis SA à Tavannes sous la conduite de Danièle Brügger, le tout pour une valeur de quelque 3000 francs financés par le LC jurassien.

D'aucuns ne le savent sans doute pas, mais au-delà de la longue liste de ses activités à l'interne de notre pays et partout dans le monde, la Croix-Rouge a également pour but d'apporter son aide aux familles. Il y a de nombreuses raisons, pour lesquelles une famille peut avoir besoin de soutien (naissance multiple ou période postnatale

difficile, famille nombreuse ou monoparentale, parents ne maîtrisant pas les langues d'accueil, famille isolée ou migrante, etc.)

Même les meilleurs parents du monde ont parfois besoin d'un coup de pouce. C'est pourquoi la Croix-Rouge Canton de Berne, et plus spécialement ses antennes régionales proposent différents types de soutien aux familles.

De nombreuses familles n'ont pas de personnes de confiance à qui laisser leurs enfants en cas d'urgence.

Que faire lorsqu'on n'est plus en mesure de s'occuper de ses enfants pendant un certain

temps? Vers qui se tourner en cas d'urgence lorsqu'on élève seul son fils ou sa fille? Où des parents qui doivent travailler peuvent-ils trouver de l'aide si leur enfant tombe soudain malade?

Autant de situations particulières pour lesquelles les services de la Croix-Rouge peuvent être utiles et apporter une solution.

L'antenne du Seeland – Jura bernois de la CRS Canton de Berne travaille en collaboration avec les services sociaux, les communes et d'autres institutions d'aide aux personnes dans le besoin. Elle dispose ainsi d'informations lui permettant de cibler au mieux les bénéficiaires d'une telle action. C'est à elle et sous sa seule responsabilité que ces petites attentions seront distribuées ces prochains jours.

Au travers de son action, le LC jurassien peut ainsi être certain que son aide touchera les personnes ayant le plus besoin de soutien et que les enfants les plus démunis recevront cette attention.

Un geste par lequel le LC jurassien s'invitera ainsi sous le sapin de nombreuses familles du Jura bernois. | mw



Les 60 petits présents seront distribués ces prochains jours aux familles choisies par la Section du Jura bernois-Seeland de la Croix-Rouge

Le clin d'œil

www.dessindepresse.ch

**Préavis:****fermeture hivernale**

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 31 décembre et 7 janvier prochains

Première parution d'après les vacances: vendredi 14 janvier

L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 25 décembre au 9 janvier

Toute l'équipe de l'Imprimerie Bechtel SA vous souhaite de belles fêtes de fin d'année!

Réclame

Nous, les aveugles, voyons autrement. Par ex. avec le nez...

Marcel Obrist vit avec un handicap visuel, ce qui ne l'empêche pas pour autant d'être autonome. Il ne s'oriente pas avec les yeux, mais avec tous ses autres sens. L'UCBA lui propose conseils et aide pratique pour qu'il puisse suivre sa voie en toute indépendance.

L'autonomie au quotidien, aussi grâce à vos dons: CP 10-3122-5. ucba.ch

UCBA VÉUGLES
Union centrale suisse pour le bien des aveugles

AGENDA 

VENDREDI 17 DÉCEMBRE

– Triple Cream & Co, concert au théâtre d'Espace Noir, St-Imier, 21 h

SAMEDI 18 DÉCEMBRE

– Romont sous les étoiles, dès 18 h

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE

– Concert de Noël du corps de musique, collégiale, St-Imier, 17 h

MERCREDI 22 DÉCEMBRE

– Cyberthé à l'EJE St-Imier, 10h-12h

JEUDI 23 DÉCEMBRE

– Conte musical Rasemotte la Marlotte, centre village, Tramelan, 18h30

DIMANCHE 26 DÉCEMBRE

– Concert des Chambristes, temple, Courtelary, 17 h

MERCREDI 5 JANVIER

– Né pour lire, CIP, Tramelan, 9h30

JEUDI 6 JANVIER

– Soirée scrabble, CIP Tramelan, 18h45

MERCREDI 12 JANVIER

– Photographie de rue, conférence de Jean-Marie Jolidon, CIP, Tramelan, 19h30

– Cyberthé à l'EJE St-Imier, 10h-12h

VENDREDI 21 JANVIER

– Saintimania, salle de spectacles Saint-Imier, 21 h

SAMEDI 22 JANVIER

– Saintimania, salle de spectacles, Saint-Imier, 21 h

MERCREDI 26 JANVIER

– Cyberthé à l'EJE Saint-Imier, 10h-12h

SAMEDI 29 JANVIER

– Saintimania, salle de spectacles, Saint-Imier, 21 h

EXPOSITIONS

– Biennale de la société des peintres et sculpteurs jurassiens, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 19 décembre

– Inde de tous les instants, expositions de photos de Jean-Marie Jolidon. CIP Tramelan, du 3 au 23 décembre et du 3 au 28 janvier. Lundi-vendredi : 8 h-20 h, samedi : 15 h-20 h, dimanche : fermé

– Exposition de photos animalières de Mickaël Sauser, La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 31 mai

– Exposition de photos de Manuel Guerdan, galerie Espace Noir, Saint-Imier, jusqu'au 9 janvier. De 10 h à 22 h, lundi fermé.

Les bonnes saisons pourraient bien se suivre sur les pistes hivernales

La Société des téléskis Bugnenets-Savagnières réunie vendredi dernier en assemblée, tandis que s'ouvrait la station dans des conditions excellentes, avec des installations encore améliorées



Dimanche dernier sur les pistes des Bugnenets-Savagnières

Une trentaine d'actionnaires présents, qui en représentaient encore une dizaine d'autres, ont tenu la 18^e assemblée de la société Bugnenets-Savagnières SA, laquelle exploite les téléskis éponymes.

A la Bonne Auberge évidemment et sous la direction de Jean-Marie Hommel, président, et d'Yvan Meyrat, vice-président, les sociétaires se sont fortement réjouis de pouvoir se réunir, après une 17^e édition virtuelle, qui les avait vu voter par courrier postal.

Quelle efficacité!

La saison 2020-2021 s'est évidemment déroulée dans des conditions très particulières, exigeant notamment que le personnel formé à la technique et à l'accueil assume une tâche nouvelle, à savoir le contrôle du port du masque... Dans une ambiance anxiogène et difficile, ce personnel a révélé que son efficacité se double d'une formidable adaptabilité. Le président s'en réjouissait et l'en remerciait, en y associant les écoles de ski des deux versants, lesquelles ont participé activement à la réussite d'un hiver marqué par 79 jours d'ouverture entre le

6 décembre et le 24 mars (voir texte ci-contre).

A souligner: le parfait respect des mesures sanitaires et des consignes internes a évité toute quarantaine au sein du personnel!

Magique toujours

Si les abonnements pour écoliers n'ont pas (encore) trouvé leur public dans le Vallon – en se basant sur les statistiques d'utilisation de ce jeune public, la société a opté pour des forfaits de 6 jours à choix, plutôt que les habituels abonnements saisonniers –, la collaboration avec le Magic Pass confirme son efficacité, représentant 24 pour cent du chiffre d'affaires en 2020-2021.

Plus avant, Jean-Marie Hommel précisait que les frais de personnel ont représenté un pourcentage élevé des recettes, soit quelque 38%. La raison principale en est évidente: le travail supplémentaire induit par la crise sanitaire.

Quoi qu'il en soit, avec un résultat positif qui a permis des amortissements intéressants, le conseil d'administration qualifie la saison écoulée d'excellente. Non sans souligner qu'avec un bon niveau de liquidités, la société peut voir



Christophe Voutat (à gauche), ici avec le président Jean-Marie Hommel, quitte le conseil d'administration après onze ans. La société lui doit sa digitalisation

venir l'avenir sereinement et envisager de futurs investissements.

Nouvelles Pointes

En matière d'investissement justement, la société Bugnenets-Savagnières a réalisé cet automne une amélioration très attendue: le prolongement du télésiège des Pointes, dont le départ se situe désormais à la hauteur de l'arrivée du Plan-Marmet.

Un pylône de plus, un câble tracteur neuf mesurant désormais 1960 mètres

pour 22 mm de diamètre, une cabane de surveillance flambant neuve et évidemment des travaux préalables importants dans le sol pour l'alimentation électrique et les fondations: grâce à l'implication du personnel technique, aussi importante qualitativement que quantitativement, ce chantier a été mené très rapidement, le permis d'exploiter accordé pour l'ouverture de saison.

L'investissement nécessaire s'est élevé à quelque 300 000 francs, qui génère

d'ores et déjà une augmentation de confort considérable pour la clientèle.

Des projets

Parmi ses projets à court terme, la station espère bien pouvoir construire l'été prochain un nouveau bâtiment qu'elle partagera avec l'Ecole de ski des Bugnenets. Au bas du Fornel (le petit télésiège du versant neuchâtelois), cet immeuble réunira le local de surveillance de cette installation, deux caisses, un volume de stockage de matériel et le local d'accueil de l'école.

Parallèlement, la société continue son étude de faisabilité concernant un éventuel enneigement artificiel. Non sans souligner que l'alimentation en eau constitue le premier problème à résoudre.

Merci!

Le Conseil d'administration se renouvelle, qui enregistre ce hiver le départ de Christophe Voutat, tandis que le vice-président Yvan Meyrat achèvera son mandat en fin d'année 2022. Leurs successeurs, Jacques Hirtzel et Jonathan Jeanneret, vivent une première saison de « mise au courant ».

Le président Jean-Marie Hommel ne manquait pas d'adresser de vibrants remerciements à Christophe Voutat, dont l'énorme travail a permis à la société de traverser avec succès toutes les étapes de sa numérisation.

Signalons enfin que la saison 2021-2022 a commencé sur les chapeaux de roues, le week-end dernier grâce à un enneigement excellent et un travail de préparation à la hauteur de l'excellente réputation dont jouit la station des Bugnenets-Savagnières. A vos lattes! | bssa

Un travail énorme, pour des conditions très appréciées



La saison 2020-2021 restera dans les mémoires. La clientèle a apprécié à leur juste valeur les efforts considérables que la société, et en particulier son personnel technique, a consentis pour permettre les sports de glisse dans la région. Martial Gasser, chef d'exploitation, le souligne dans son rapport détaillé, qui mentionne quelques chiffres très parlants:

- 79 journées d'exploitation et donc de sport
- 744 449 passages exactement aux tourniquets des installations de remontée, soit une moyenne de 9420 passages quotidiens
- 1100 heures de travail des machines pour assurer la préparation et l'entretien des pistes
- 48 constats d'accident seulement.

En amont déjà

Pour le chef d'exploitation et son équipe, la saison

n'avait certes pas commencé le 6 décembre, puisque pas moins de 1200 heures de travail avaient déjà été abattues durant l'été et l'automne 2020.

Divers travaux d'entretien courant, sur les installations techniques, mais également sur les pistes, précèdent en effet chaque année l'ouverture au public. Révisions, contrôles des câbles, entretien des cabanes de secours, démontage et montage des diverses infrastructures saisonnières, épierreage, débroussaillage, révision des filets et des matériaux de protection, pose des caillebotis sur les places de stationnement, préparation des abonnements, révision et préparation des véhicules de déneigement, des motos luges et des dameuses: la pause est finalement très courte, entre deux saisons.

Plan de protection

Il reste qu'en plus des mesures de sécurité habituelles pour un centre de sports d'hiver, la station a dû mettre en

place pour l'hiver dernier un plan de protection Covid, le faire ensuite avaliser par les autorités compétentes et bien évidemment former soigneusement son personnel à l'application des mesures définies.

L'ouverture de la saison est intervenue le dimanche 6 décembre 2020 et l'exploitation s'est achevée le 24 mars dernier. Entretemps, les conditions météorologiques ont induit quelques fermetures temporaires et autres périodes d'ouverture partielle, mais l'immense travail effectué, transport de neige sur les pistes et damage nocturne notamment, a permis d'offrir d'excellentes conditions pour la pratique des sports de glisse. La clientèle ne s'y est pas trompée, puisque certaines fins de semaine ont débouché sur des records d'affluence.

Ainsi que le soulignait le président de la société, les conditions sanitaires ont rehaussé l'attractivité du ski de proximité.

RECETTE D'ICI

Menu de Noël

Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région

Bouchées de foie gras, poires épicées



INGRÉDIENTS

250 g foie gras mi-cuit
2-3 poires
1 cs miel ou sucre
8 tranches de pain d'épices
2 pincées de 5 épices
ou de cannelle
Fleur de sel
Poivre

PRÉPARATION

1. Peler, partager et vider les poires. Les couper en petits dés de 5 x 5 mm.
2. Les verser dans une casserole et les faire cuire avec le miel, le 5 épices ou la cannelle et 2 cs eau. Faire compoter pendant 10 minutes. Laisser refroidir.
3. Tailler 16 disques de Ø 3-4 cm dans le pain d'épices avec un cercle.
4. Tailler également 16 disques de foie gras (éventuellement tremper le cercle dans de l'eau chaude, afin d'éviter que le foie gras ne colle au cercle). Placer le foie gras sur le pain d'épices.
5. Poser légèrement le cercle sur le foie gras et recouvrir de compote de poires. Egaliser la surface puis retirer délicatement le cercle. Recommencer l'opération pour les autres bouchées.
6. Saler avec la fleur de sel. Poivrer généreusement.
7. Servir à température ambiante.

Bouchées de foie gras, poires épicées
Mousseux rosé à la grenade
*
Médallions de bœuf, crumble aux épices
Chou rouge braisé
Purée de pommes de terre
*
Bûche de Noël,
mousse vanille et framboises

Mousseux rosé à la grenade

PRÉPARATION

1. Partager la grenade et prélever les grains. Verser dans un saladier, ajouter les 2 sirops, ou pour simplifier, n'en mettre qu'un seul.
2. Répartir 1 à 2 cc du mélange dans les flûtes à champagne et verser le mousseux.
3. Servir aussitôt.

INGRÉDIENTS

1 bouteille mousseux rosé bien frais ou blanc
1 grenade
1 cs sirop de grenadine
1 cs sirop au yuzu et menthe du maroc
ou citron vert

Rubrique offerte par

Nous avons le vin qu'il faut pour accompagner votre recette

CHIESA VINS
1905

Dr-Schwab 6 • 2610 St-Imier • 032 941 23 55
www.chiesavins.ch • info@chiesavins.ch

Médallions de bœuf, crumble aux épices



INGRÉDIENTS

Médallions de filet de bœuf
4 médaillons de filets de bœuf d'environ 4 cm d'épaisseur et de 180 g chacun
2 cs huile de colza Holl

Crumble aux épices
50 g beurre
50 g panure ou Panko
1 cc épices mélange pour pain d'épices ou cannelle en poudre
4 brins de persil
40 g raisins secs
½ orange bio zeste râpé
Sel et poivre

PRÉPARATION

1. Sortir les médaillons du réfrigérateur 1 heure avant de les préparer.
2. Pour le crumble: faire fondre le beurre dans une poêle. Ajouter la panure ou le Panko. Faire dorer.
3. Incorporer le mélange d'épices ou la cannelle, le persil, les raisins secs et éventuellement le zeste d'orange. Assaisonner en sel et poivre.
4. Pour les médaillons: chauffer l'huile à feu vif, dans une poêle. Assaisonner les médaillons en sel et poivre et saisir les médaillons 2 à 3 minutes de chaque côté (si un thermomètre est utilisé, la température à cœur doit être de 52° C).
5. Sortir les médaillons de la poêle, les déposer dans un plat à four. Répartir le crumble sur les médaillons et pousser au four, sous le gril, pour 2 minutes environ, jusqu'à ce que le crumble soit croustillant et doré.
6. Accompagner de chou rouge braisé et d'une purée de pommes de terre.

Bûche de Noël, mousse vanille et framboises



INGRÉDIENTS

Sablé breton
3 jaunes d'œufs
75 g sucre
2 pincées de fleur de sel
100 g beurre ramolli
100 g farine
1 cc poudre à lever

Mousse vanille et mascarpone

3 œufs
80 g sucre
Bâton de vanille les graines
250 g mascarpone écrasé
150 g framboises surgelées décongelées
4 feuilles de gélatine
3 cl lait

Glaçage aux framboises

250 g framboises surgelées décongelées
50 g sucre
4 feuilles de gélatine

Pour la finition

Quelques framboises et fruits rouges

PRÉPARATION

1. Sablé breton: préchauffer le four à 180° C.
2. Dans une terrine, travailler les jaunes et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter le beurre ramolli, mélanger puis incorporer la farine, la poudre à lever et la fleur de sel. Etaler la pâte, avec les mains farinées, sur un papier de cuisson à 5 mm d'épaisseur. Transférer sur une plaque et cuire 15 à 20 minutes. Le sablé doit être bien doré.
3. Découper la biscuit à la taille de la base d'une gouttière à bûche ou à défaut d'un moule à cake.
4. Laisser refroidir sur une grille.
5. Mousse vanille-mascarpone: faire ramollir les feuilles de gélatine en les recouvrant d'eau froide. Séparer les œufs. A l'aide du batteur, monter les blancs en neige bien ferme. Faire blanchir les jaunes d'œufs avec le sucre. Ajouter les graines de vanille aux jaunes d'œufs ainsi que le mascarpone. Fouetter jusqu'à ce que le mélange soit lisse et homogène.
6. Chauffer le lait dans une petite casserole. Ajouter et faire fondre la gélatine essorée. Prélever 2 cs de crème de mascarpone, l'ajouter à la gélatine et mélanger. Incorporer ce mélange dans le reste de crème de mascarpone. Incorporer très délicatement les blancs en neige (attention, si dans l'intervalle ils sont retombés, les fouetter à nouveau).
7. Tapiser une gouttière ou un moule à cake de papier film, y verser la moitié de la



mousse. Disposer les framboises sur toute la surface et recouvrir du reste de mousse. Fermer la bûche avec le sablé breton.

6. Laisser prendre au réfrigérateur pendant 2 heures puis placer 1 heure au congélateur.
7. Glaçage aux framboises: recouvrir les feuilles de gélatine d'eau froide et les faire ramollir. Mixer les framboises et les passer au tamis pour éliminer les petites graines.
10. Verser la purée dans une casserole et faire chauffer à feu doux. Ajouter la gélatine essorée et la fondre. Laisser refroidir.
11. Sortir la bûche du congélateur. Tremper le moule 20 sec. dans de l'eau très chaude pour faciliter le démoulage. Démouler sur une grille avec précaution (côté biscuit sur la grille). Retirer le papier film. Placer le tout sur une plaque à gâteau.
12. Liquéfier le glaçage si nécessaire en le chauffant légèrement puis le verser sur la bûche en prenant soin de tout recouvrir.
13. Réserver au réfrigérateur au moins 2 heures avant de déguster.
14. Finition: décorer de quelques framboises et éventuellement de fruits rouges.

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

John Moser honoré



Pascal Gilomen, président des vétérans du HCSI (à gauche) avec John Moser rendant historique le maillot N° 5 des Bats, photo: noellephotography.org

En marge du match de 1^{re} ligue Saint-Imier – Université Neuchâtel, le comité du HC Saint-Imier a honoré un joueur qui a marqué la vie du club durant de nombreuses années. John Moser griffait pour la première fois la glace de la patinoire artificielle d'Erguël en 1962. Jeune joueur, il endossait alors le maillot de l'équipe junior, il n'y avait qu'une catégorie à cette époque. Son talent et sa stature furent très vite repérés et il entraînait très vite dans le cadre de la première équipe sous la direction d'Orvil Martini. Durant la saison 77/78, il fit un saut en LNA du côté de La Chaux-de-Fonds, mais préférant ses activités professionnelles, il s'en retourna dans son club de cœur. En 1^{re} ligue, son rôle de défenseur n'échappait à personne, cette catégorie était encore ou déjà bien exigeante avec trois entraînements par semaine, un peu trop astreignante pour ce chef d'entreprise. Il jouera 4 saisons en 2^e ligue avec le HC Tramelan qui n'ayant pas encore de patinoire couverte s'entraînait et jouait sur la patinoire d'Erguël, aujourd'hui Clientis Arena. Son retour au HC Saint-Imier intervenait pour y terminer sa carrière à l'âge de 40 ans après 19 saisons passées dans en 1^{re} équipe des jaunes et noirs, son maillot n°5 sera retiré. Un moment émotionnel pour John Moser, son chandail trônera au-dessus de la glace de la Clientis Arena.

Quand Saint-Imier soigne son entrée de match

Les débuts de rencontre du HC Saint-Imier posaient passablement de problèmes aux Bats. Devant courir après le score, les jaunes et noirs avaient du mal à assurer la suite des événements. Face à Université Neuchâtel, les Imériens ont inversé leurs habitudes et bien leur en fit. Avant que la première minute de jeu ne se soit écoulée, Loïc Pécaut sur un bon travail préparatoire de Stéphane Morin affichait les intentions des maîtres de séance. Cette envie de prendre le match en main se traduisait par une seconde réussite d'un autre Pécaut, Quentin et toujours avec Morin en assise. Bref un début de match où les hommes de Steve Pochon ont démontré qu'ils avaient la possibilité de déjouer les plans d'une formation de haut de classement. Université Neuchâtel fut loin d'être inexistant. Les Neuchâtelois tentaient bien de revenir dans la rencontre peu après la mi-match en situation spéciale. Les Bats ont rapidement répliqué par Morin puis Camarda, dans la foulée, soit en deux minutes. Dès lors Saint-Imier prenait un ascendant déterminant dans un match rythmé et d'une qualité attrayante pour ce niveau de la compétition.

Quelques jours plus tard dans le cadre de la National Cup, version 2022-2023, les Imériens n'ont pas tremblé face à la seconde garniture de Star Chaux-de-Fonds (3^e ligue). Et

oui, les curiosités de la National Cup font que celle de 2021-2022 n'a pas encore désigné son vainqueur, qu'il faut déjà se projeter dans l'année 2023. Pour trouver la formation qui pourra lever le trophée 2022, les hommes de Steve Pochon sont dans la course. Ainsi dans le cadre des demi-finales, les Imériens accueilleront Dübendorf, une formation de Mysport League, à la veille de Saint-Sylvestre soit le mercredi 29 décembre à 20h30. On se souvient qu'en seizième de finale, les Bats avaient déjà éliminé les Bulls de Dübendorf eux aussi pensionnaires de la Mysport League. En coupe, à ce niveau tout reste possible. Mais auparavant, en championnat, Saint-Imier recevra Sion ce samedi à 18h, avant d'aller affronter Saastal le jeudi 23 décembre. Un programme chargé, mais oh combien captivant.

Belle moisson pour le Moju

Les U20 ont assuré leur succès en troisième période, trouvant à trois reprises le chemin des buts en moins de neuf minutes. La troupe de Raphaël Leuba avait déjà pris deux unités à son avantage lors du premier tiers-temps, ce qui n'empêcha pas les Gruyériens de revenir dans le match dans le tiers médian. La rencontre fut plus que musclée puisque quinze pénalités furent sifflées dans un camp comme dans l'autre, avec un comportement sanctionné comme antisportif du côté fri-

bourgeois. Bref près de nonante minutes de pénalités pour un exemple à ne pas suivre.

Le match fut très serré, voire palpitant entre les U17 du Locle et Saint-Imier. Menés par deux fois au tableau d'affichage, les Bats se sont avérés de redoutables finisseurs. Trois filets à rien dans le dernier vingt, c'est dans cette période que Saint-Imier a assuré son succès. Auparavant, chacun des antagonistes avait pris tour à tour l'avantage. Finalement, dans un match très partagé, c'est le réalisme qui fit la différence.

Les U15 se sont facilement imposés face à leur adversaire du jour, Université-Neuchâtel. Trois à zéro juste avant la mi-match et l'affaire semblait bien emmanchée. Cela n'empêchait pas les visiteurs de réagir, mais sans que cela n'ait de suite fâcheuse pour la formation de Michael Ducommun. On ne peut donc que qualifier de méritée la victoire des deux portiers imériens Maeky Pahud et Colin Canty les plus sécurisés du Moju durant ce week-end. | gdc

- 1^{er} I. Saint-Imier – Uni. Neuchâtel 5-2
- Star Chx-de-Fonds II – St-Imier I 2-14 (National Cup)
- U20 Bulle-la-Gruyère – St-Imier 4-7
- U17 Saint-Imier – Le Locle 4-2
- U15 Saint-Imier – Uni. Neuchâtel 5-1
- U13 Saint-Imier – Fleurier 3-9

Samedi 18 décembre

- 1^{er} I. 18h: Saint-Imier – Sion
- 2^e I. 17h30: Bulle-La-Gruyère – Erguël HC
- U17 12h: Sensee-Future – Saint-Imier
- U13 Top 17h: Delémont-Vallée – St-Imier

Dimanche 19 décembre

- U15 12h20: Sensee-Future – St-Imier
- U13 15h30: St-Imier – Delémont-Vallée
- U20 17h: Fleurier – Saint-Imier

Mardi 21 décembre

- 2^e I. 20h15: Fr.-Mont. II – Erguël HC

Jeudi 23 décembre

- 1^{er} I. 20h: Saastal – Saint-Imier

Mercredi 29 décembre

- 20h15: Saint-Imier – Dübendorf (Msl) (½ finale Cup)

Jeudi 30 décembre

- Filles 20h30: Saint-Imier – Sierre

Dimanche 2 janvier

- U20 15h30: St-Imier – Delémont-Vallée

Mercredi 5 janvier

- 1^{er} I. 20h15: St-Imier – Delémont-Vallée

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

Les infos de la semaine



Le week-end dernier a eu lieu la 7^e Coupe de Tramelan. Le CPSI était représenté par deux patineuses, Chloé Léchet et Maïlys Jacoulot. Elles se sont distinguées dans les catégories suivantes:

Inter-Bronze B Moyennes
Chloé Léchet 7^e/10

Cuivre B Jeunes
Maïlys Jacoulot 6^e/7

Tests ARP en poche

En marge de la Coupe d'Erguël, les patineuses suivantes ont validé leurs tests:

Anaé Schlupe, Mya et Caly Iannantuoni, 5^e ARP; Lili Golay 5^e ARP et 6^e ARP par équivalence.

Félicitations à toutes nos patineuses pour ces résultats.

Déplacement à Sion les 18 et 19 décembre

Cinq patineuses se déplaceront à Sion ce week-end dans le cadre de la 29^e Coupe du Rhône à Sion. Lili Golay et Anaé Schlupe patineront samedi après-midi dès 15h30 en catégorie Bronze A. Elisa Marcuzzi dimanche matin dès 10h30 en catégorie Bronze B et pour finir Mya et Caly Iannantuoni en catégorie Minimales ARP dimanche dès 12h45.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir et succès en terres valaisannes. | jpm

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

D M19 VBC Porrentruy – VBC Tramelan 0-3

Samedi 18 décembre

- D M15 13h15, Oiselier B: VBC Porrentruy B – VBC Tramelan
- D M17 15h, OSZ Mett-Bözingen Bienne: Volley Espoirs Biel-Bienne B – VBC Tramelan
- D 2^e I. 17h, OSZ Mett-Bözingen Bienne: VEBB – VBC Tramelan

Mercredi 22 décembre

- H 3^e I. 20h45 CCSC: FSG Courfaivre – VBC Tramelan

HOCKEY CLUB CORTÉBERT

Quand les esprits s'échauffent

Samedi dernier, les Tornades de Cortés affrontaient Gurmels à Dudingén. Oxo alignait 15 joueurs ainsi que les deux gardiens Cécile et Lionel, ce dernier fût dans les buts. Tout commence par une domination des locaux qui ouvraient le score à la 7^e minute, mais c'était sans compter sur notre Nicolas qui en deux minutes marquait deux buts, score à la pause, 1-3 pour Cortébert.

Le second tiers fut très animé, mais Gurmels se montrait plus réaliste devant la cage et s'en allait au deuxième thé sur le score de 3-4.

Le troisième tiers fut encore très engagé, mais avec énormément de pénalités. Les esprits se sont chauffés sur une action qui devait normalement donner un arrêt de jeu, puisqu'un arbitre avait percuté un joueur de Cortébert, ce qui entraîna une contre-attaque et un goal des locaux. Puis sur une nouvelle erreur d'arbitrage, Gurmels rigol-



Pendant que nos Tornades jouaient, la légende W. Kuhni troquait ses patins contre un manteau rouge

lait en marquant un sixième but. Vraiment un troisième tiers à filmer et à envoyer à Vidéogag. Gurmels gagnait le match 6-5. Dommage, car les Tornades étaient vraiment bien dans ce match. | sn

Gurmels – Cortébert 6-5

Samedi 18 décembre
Tissort Arena Bienne, 19h30:
Reuchenette – Cortébert

KARTING

Une belle saison se termine avec un goût d'inachevé

La saison 2021 restera dans les annales comme celle de la presque consécration. Aux vues des résultats obtenus en 2020, les objectifs étaient clairs pour le Team Romeo: continuer à progresser tant du point de vue des performances que celle du classement général.

Pour ce faire, Valentino et son team ont décidé de changer de fournisseur de châssis en faisant confiance à Kosmic Racing et de garder le partenariat avec TM Racing pour ce qui est des moteurs, la préparation et l'optimisation étant toujours réalisées chez Romeo Racing.

Le début de la saison a été consacré à différents tests sur le châssis afin d'être à même d'exploiter le 100% du potentiel et adapter les réglages au style de pilotage de Valentino.

La saison comportant 5 courses de juin à octobre en France, autant dire qu'il fallait être au top et réactif pour pouvoir espérer passer l'épaule face aux pilotes très aguerris du championnat Vega Trofeo.

Les deux premières courses de la saison se sont déroulées aux mois de juin et juillet

à Mirecourt et Vesoul avec des résultats très positifs, Valentino terminant deux fois à la deuxième place juste derrière le champion suisse en titre. Pendant le week-end de course, Valentino a signé de super chronos, a remporté des manches et a réalisé une pole position. Avec une meilleure conviction en ses moyens et avec un peu moins de respect sportif pour son adversaire, il aurait pu et dû remporter ses deux premières courses de la saison.

Au retour des vacances, les pilotes en ont décousu à Levier sur un week-end unique qui représentait un réel piège potentiel, car sur un seul week-end deux courses allaient être jouées. Bien que les résultats n'aient pas été mauvais, le niveau exprimé lors de ce week-end n'a pas été à la hauteur pour rivaliser avec les meilleurs. La période estivale a manifestement laissé des traces, réduisant à néant les chances d'être titré!

Lors du dernier week-end de course qui s'est disputé sur le magnifique circuit de Château-Gaillard, Valentino a



Un grand merci au Team Romeo, ma famille, ainsi qu'à tous mes généreux sponsors et à toutes les personnes qui m'ont soutenu et encouragé. Meilleurs vœux de fin d'année à tous et prenez soin de vous! | valentino

retrouvé son niveau ce qui lui a valu de très bons résultats autant sur la piste sèche que sur la piste mouillée. Malgré un problème technique lors des essais chronométrés qui l'a relégué en fond de classement, Valentino ne s'est pas démuné. Il a remonté avec brio lors des manches et a terminé à une très

belle sixième place en signant, au passage, le meilleur temps de la finale.

Au niveau du classement général, Valentino termine la saison sur la deuxième marche du podium juste derrière le fraîchement titré champion suisse. La saison 2022 s'annonce d'ores et déjà très intéressante. | pat

Editeur

Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtel-imprimerie.ch

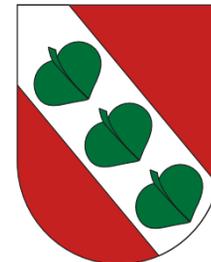
Délai de remise des publications

Mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs

95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la Feuille d'Avis du District de Courtelary

District



SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU
DE COURTELARY - CORMORET

Règlement sur les émoluments

Le règlement sur les émoluments a été adopté par l'assemblée des délégués du 8 décembre 2021. Ce règlement entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022 et il abroge toutes les dispositions antérieures qui lui sont contraires.

*Le Syndicat d'alimentation
en eau Courtelary-Cormoret*

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
DU VALLON DE SAINT-IMIER

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de paroisse

Conformément à l'article 70 du Règlement d'organisation de la Paroisse catholique romaine du Vallon de Saint-Imier, le procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 7 décembre 2021 est déposé publiquement au secrétariat paroissial du 17 décembre 2021 au 16 janvier 2022, inclus. Pendant le dépôt public, une opposition peut être formée par écrit devant le Conseil de paroisse.

La Secrétaire: N. Leblois-Baume

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
DU VALLON DE SAINT-IMIER

Acceptation de Règlement

En séance du 7 décembre 2021, l'assemblée de paroisse a accepté:

le Règlement du personnel paroissial

conformément à l'art. 14, alinéa 1, lettre a. du Règlement d'organisation de la Paroisse catholique romaine du Vallon de Saint-Imier du 4 décembre 2018.

En application de l'art. 45 de l'Ordonnance sur les communes du 16.12.1998 (OC0; RSB 170.111), le Règlement du personnel paroissial est déposé publiquement au secrétariat paroissial du 17 décembre 2021 au 16 janvier 2022, soit trente jours à partir de la publication du 17 décembre 2021. Le Règlement entre en vigueur avec effet au 1^{er} janvier 2022, pour autant qu'aucun recours ne soit déposé dans les délais.

Cette décision peut être attaquée par le biais d'un recours en matière communale dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au 16 janvier 2022. Le recours doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary.

La Secrétaire: N. Leblois-Baume

Réclame



Pour ceux qui sont seuls.

Cortébert



DIVISION FORESTIÈRE JURA BERNOIS

Dépôt public réserve forestière naturelle «Chenau de Droit»

Commune de Cortébert

Dépôt public

Au vu de l'art. 14 al. 3 de la Loi cantonale sur les forêts du 5 mai 1997 (LCFo), la Division forestière Jura bernois met en dépôt public, du 17 décembre 2021 au 15 janvier 2022, auprès de l'administration communale de Cortébert, les documents suivants:

1. Documentation de base réserve forestière naturelle «Chenau du Droit», du 11 octobre 2021
2. Plan du périmètre du 11 octobre 2021, échelle 1:5'000

La réserve forestière naturelle prévue a pour but de permettre un développement naturel de la forêt sur la surface retenue. La réserve se situe dans le secteur «Chenau du Droit», commune de Cortébert, sur la parcelle N° 456 (surface partielle), propriété de la Bourgeoisie de Cortébert.

Les documents peuvent être consultés dans les locaux de l'administration communale de Cortébert durant les heures d'ouverture ou à la Division forestière. Une opposition au projet présenté peut être formulée dans le délai imparti. L'opposition écrite et motivée est à adresser à la Division forestière Jura bernois, rue de Pierre-Pertuis 7, CP 54, 2710 Tavannes.

Est habilité à faire opposition quiconque étant spécialement touché par le projet et peut faire valoir un intérêt digne de protection. Le même droit revient aux organisations et autorités habilitées selon le droit fédéral ou le droit sur la construction.

Tavannes, le 15 décembre 2021

*Division forestière Jura bernois
Le Chef de la Division, R. Queloz*

Orvin



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: Loyse et Jonathan Keller, La Marchande 4, 2534 Orvin.

Auteur du projet: melemO architecture sàrl, Maurice Meier, Alexandre-Moser 8, 2503 Bienne.

Emplacement: parcelle N° 2327, au lieu-dit: «Sur Mont-Tillier», commune d'Orvin.

Projet: construction d'un villa familiale avec terrasse et couvert à véhicule, pose d'installations photovoltaïques en toiture, aménagement d'un accès, d'une place de stationnement et d'un bassin de rétention.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H1.

Dérogations: art. 80 LR, 25 LCFo et 24, al. 2 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 16 janvier 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 17 décembre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

Publication en matière de construction

Requérant: Heinz Schindler, La Combatte 249a, 2534 Les Prés-d'Orvin.

Auteur du projet: Rémy Amstutz, architecte, Longchamps 24, 2534 Orvin.

Propriétaire foncier: Heinz Schindler, La Combatte 249a, 2534 Les Prés-d'Orvin.

Projet: construction d'un abri à bois, d'un carport pour 2 voitures et d'un local pour outils sur la parcelle n° 1961 sise au lieu-dit «La Combatte» 249a aux Prés-d'Orvin.

Dimensions: selon plans déposés.

Dérogation: article 24 LAT.

Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 10 janvier 2022 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti. Le bureau municipal étant fermé du 24 décembre 2021 au 7 janvier 2022, le dossier peut être consulté (sauf jours fériés) durant cette période en prenant rendez-vous au préalable au numéro de téléphone 032 358 01 86.

Orvin, le 10 décembre 2021

Le Secrétariat municipal

Publication en matière de construction

Requérants: Esther et Bernhard Hotz, Les Cernils 185a, 2534 Les Prés-d'Orvin.

Auteur du projet: Brouwer Holzbau & Immobilien, Talstrasse 13, 2553 Safnern.

Propriétaires fonciers: Esther et Bernhard Hotz, Les Cernils 185a, 2534 Les Prés-d'Orvin.

Projet: extension de l'avant du bâtiment existant sur la parcelle N° 2088 sise au lieu-dit «Les Cernils» 185a aux Prés-d'Orvin.

Dimensions: selon plans déposés.

Dérogation: article 24 LAT.

Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 17 janvier 2022 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti. Le bureau municipal étant fermé du 27 décembre 2021 au 7 janvier 2022, le dossier peut être consulté (sauf jours fériés) durant cette période en prenant rendez-vous au préalable au numéro de téléphone 032 358 01 86.

Orvin, le 17 décembre 2021

Le Secrétariat municipal

COMMUNE BOURGEOISE D'ORVIN

Convocation à l'assemblée ordinaire

qui aura lieu le

**vendredi 21 janvier 2022, à 20h
à la halle de gymnastique à Orvin**

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Discuter, éventuellement accepter la création d'un Syndicat forestier regroupant les triages actuels d'Orvin et du Mont-Sujet
3. Budget 2022
4. Discuter, éventuellement accepter la dissolution de la réserve d'anticipation du fonds forestier et accepter l'abrogation du règlement y relatif
5. Elections
 - a) d'un/e conseiller/ère, Nicolas Aufranc ne briguant pas de nouveau mandat
 - b) d'un/e caissier/ère, Corinne Voutat étant rééligible
 - c) d'un/ne secrétaire, Marie-Claude Mottet étant rééligible
 - d) de trois vérificateurs/trices des comptes, Gautier Boder et Nicolas Léchoy étant rééligibles. Pascal Léchoy ne brigue pas de nouveau mandat.
6. Divers

Covid-19: l'assemblée se déroulant dans un espace clos, le port du masque sera obligatoire.

Orvin, le 17 décembre 2021

Le Conseil de bourgeoisie

Renan



Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire

Conformément à la teneur de l'article 66 du règlement d'organisation de la commune de Renan, le procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 9 décembre 2021 est déposé publiquement au secrétariat municipal du 17 décembre 2021 au 17 janvier 2022.

Ce procès-verbal peut être consulté au secrétariat municipal durant les heures d'ouvertures du guichet.

Pendant le dépôt public, les éventuels recours en matière communale peuvent être formés par écrit auprès du Conseil municipal.

Renan, le 17 décembre 2021

Le Secrétaire municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Esther Boder, route Principale 1, 2535 Frinvillier.

Emplacement: parcelle N° 142, au lieu-dit: «Grand-rue 11», commune de Renan.

Projet: construction d'un mur à l'intérieur de l'écurie désaffectée pour créer un local fermé pour l'installation d'une station de transfert pour le raccordement au réseau de chauffage à distance et remplacement de deux fenêtres de l'écurie.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: centre.

Recensement arch.: objet C, bâtiment digne de conservation, ACE no 3251 du 8 décembre 1999 et ensemble bâti B.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 16 janvier 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 17 décembre 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Saint-Imier



Arrêté municipal

En séance du 9 décembre 2021, le Conseil de ville a accepté:

– Le crédit d'engagement de 166300 francs, figurant partiellement au plan financier, pour le remplacement d'un véhicule de service des travaux publics (REFORM).

– Le don de trois annuités de 52000 francs à la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois (Projet Couronne).

Conformément aux art. 33 et 43 let. b et c, du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier, le référendum facultatif peut être demandé par la signature de 4% des ayants droit au vote dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au 15 janvier 2022 auprès du Conseil municipal de Saint-Imier, 2610 Saint-Imier.

Cette décision peut également être attaquée par le biais d'un recours en matière communale dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au 15 janvier 2022. Le recours doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary.

Saint-Imier, le 17 décembre 2021

Le Conseil municipal

Saint-Imier (suite)



Election complémentaire à la mairie du 28 novembre 2021

Est élu: Gerber Denis, 853 voix

Obtient des voix: Zürcher Bettina, 292 voix

Saint-Imier, le 14 décembre 2021

Le Conseil municipal

Permis de construire 21-62

Requérante/Maître d'ouvrage: Chantal Golay, av. des Collèges 1, 1009 Pully.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: BF 522, rue Baptiste-Savoie 51, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: aménagement de trois places de parc dans cour intérieure nord du bâtiment.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone mixte M1 C4b.

Dérogation: –

Zones/périmètres protégés: périmètre de protection et de conservation du site bâti.

Objet protégé: –

Dépôt public: du 10 décembre 2021 au 10 janvier 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En raison des fêtes de fin d'année, les personnes intéressées à consulter les plans sont rendues attentives à la fermeture des bureaux de l'administration municipale entre le 23 décembre 2021 à 16h et le 3 janvier 2022 à 8h et les remercions d'anticiper les dispositions nécessaires en vue d'une consultation. Le délai d'opposition court, lui, jusqu'au 10 janvier 2022.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 10 décembre 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

PAROISSE RÉFORMÉE DE SAINT-IMIER

Dépôt public

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse d'automne du lundi 6 décembre 2021 sera mis en dépôt public durant 20 jours au secrétariat de la paroisse, du lundi 20 décembre 2021 au mardi 25 janvier 2022. Le secrétariat est ouvert en semaine de 8h30 à 12h, fermeture du 24 décembre 2021 au 3 janvier 2022.

Le Conseil de paroisse

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction

N° 2021-8572

N° Commune: 412021

Requérant: Yves Richard, rue Centrale 4, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Yves Richard, rue Centrale 4, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: rue Centrale 4, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 80.

Projet: remplacement du chauffage électrique existant par un chauffage à pellet et mise en place d'un canal de cheminée

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: centre village

Dérogation: –

Périmètre protégé: –
Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 10 janvier 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 10 décembre 2021

Le Bureau communal

Avis de construction

N° 2021-8638

N° Commune: 432021

Requérant: Samuel Boillat, rue de la Combe 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Samuel Boillat, rue de la Combe 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: rue de la Combe 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 627

Projet: construction d'une place de parc pour 2 voitures avec un couvert et d'une pergola sur la terrasse existante.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 10 janvier 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 10 décembre 2021

Le Bureau communal

Sonvilier



Avis de construction

Requérants/Maîtres d'ouvrage: Raymond et Françoise Bütikofer, rue Ferdinand-Gonseth 9, 2615 Sonvilier.

Auteurs du projet: idem.

Adresse du projet: BF 221, rue Ferdinand-Gonseth 9, 2615 Sonvilier.

Description du projet: transformation intérieure et changement d'affectation d'un restaurant en deux appartements.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: CV.

Dérogation: –

Zones/périmètres protégés: PPS A.

Objet protégé: digne de conservation.

Opposition/réserve de droit: aucune.

Dépôt public: du 10 décembre 2021 au 9 janvier 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 10 décembre 2021

La Municipalité de Sonvilier

Tramelan



Avis de construction N° 2021/76

Requérante: Précitrame Machines SA, Grand-rue 5, 2720 Tramelan

Auteur du projet: KWSA SA, Naïm Schnegg, rue Charles Schaüblin 3, 2735 Malleray.

Projet: agrandissement du parking existant et nouveau revêtement de sol + mise en place d'un totem + pose de 2 bornes de recharges pour voitures électriques + marquage de 3 places de stationnement + parking pour vélos. Parcelle N° 1377 / 2314, zone A5. Emplacement: rue de la Promenade 13, 2720 Tramelan.

Dimensions: fondations: coffre de route, grilles gazon (places de parc) et bitume (circulation).
Recensement architectural: ensemble bâti: aucun.

Bâtiment: digne de protection, objet C.

Dérogations: art. 16 LC; art. 54c al. 1 OC.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 17 décembre 2021 au 21 janvier 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 17 décembre 2021

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2021/78

Requérant: Laurent Nicolet, rue des Grillons 3, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Stalder & Zürcher SA, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure côté nord du bâtiment (avec protection visuelle par un cache). Parcelle N° 3299, zone H2. Emplacement: rue des Grillons 3, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans et formulaires déposés.
Dérogations: - art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 10 décembre 2021 au 14 janvier 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 10 décembre 2021

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2021/77

Requérant: Pierre Monnier, rue du 26-Mars 7, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Stalder & Zürcher SA, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure côté est du bâtiment (avec protection visuelle). Parcelle N° 1394, zone H2. Emplacement: rue du 26-Mars 7, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans et formulaires déposés.
Dérogations: - art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.

Protection des eaux: zone de protection éolignée (zone S3).

La mise à l'enquête publique a lieu du 10 décembre 2021 au 14 janvier 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 10 décembre 2021

La Commune de Tramelan

Canton de Berne



CAISSE DE COMPENSATION
DU CANTON DE BERNE

Principaux changements en vigueur dès le 1^{er} janvier 2022 au niveau de l'AVS/AI/APG et des prestations complémentaires à l'AVS/AI

Les primes moyennes annuelles de l'assurance obligatoire des soins pour le calcul des PC seront les suivantes:

2022	Région 1	Région 2	Région 3
Adultes	6 588 fr.	5 928 fr.	5 544 fr.
Jeunes adultes (18-25 ans)	4 800 fr.	4 380 fr.	4 056 fr.
Enfants	1 560 fr.	1 404 fr.	1 296 fr.

Autres informations et renseignements

Vous trouverez de plus amples informations sur les sites www.akbern.ch et www.ahv-iv.info ou auprès de votre agence AVS qui distribue gratuitement les formulaires et mémentos.

Heures d'ouverture des guichets de la Caisse de compensation du canton de Berne pendant les fêtes de fin d'année

Nos guichets resteront fermés du 24 décembre 2021 au 2 janvier 2022. A partir du 3 janvier 2022, nous sommes à votre disposition de 8h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi jusqu'à 16h).

Nous vous souhaitons un joyeux Noël et une excellente nouvelle année.

Berne, décembre 2021

*La Caisse de compensation
du canton de Berne*

Réclame

Je ne suis pas une pub.
Je suis la pièce manquante d'un futur meilleur.

Faites un don avec TWINT!

SWISSAID
Engagé-e.s.
Contre la faim.